

LA FORGE

Organe central du Parti Communiste des Ouvriers de France

www.pcof.net

Mensuel n°608 - Juillet-Août 2019

Prochaine parution : le 10 septembre 2019

2 €

Le mouvement social ne lâche rien



La population de Belfort mobilisée derrière les travailleurs de General Electric contre les plans de licenciements, le 22 juin

Mobilisation nationale intersyndicale Santé et le collectif des urgentistes à Paris le 2 juillet



- Mouvement ouvrier et syndical (GE Belfort, Personnel des urgences, RATP...) . . . p.8 et 9
- Mouvement des personnels enseignants p.10

"Prolétaires de tous les pays unissez-vous !"

Climat de luttes persistant

Les nominations de C. Lagarde, ex-directrice du FMI à la tête de la Banque centrale européenne et de U. Von der Leyen, ex-ministre de la défense du gouvernement Merkel, à la tête de la Commission européenne font inmanquablement penser à l'alliance entre les tenants des politiques néolibérales et ceux qui font de la politique de défense le moteur de l'intégration européenne. Elles sont également le fruit des tractations entre Macron et Merkel qui doivent aussi tenir compte des nouveaux rapports de force entre les groupes politiques représentés au parlement européen ; ces derniers doivent ratifier le choix de U. Von der Leyen mais ne sont que « consultés » pour celui de C. Lagarde.

Pendant ces tractations, qui illustrent de façon caricaturale le caractère anti-démocratique des institutions européennes, on apprenait la conclusion d'un accord de libre-échange entre l'UE et le Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay), cadeau de départ de la commission Junker, et le début du processus de ratification du CETA (UE-Canada) par le parlement français, qui n'a que le choix entre l'approbation ou le rejet (1). Le tout, en catimini, mi-juillet. On le sait, les mauvais coups ont tendance à se multiplier pendant les mois d'été.

Ces traités de « libre-échange » sont depuis longtemps critiqués pour leurs effets désastreux pour les paysans, mais très profitables pour l'agrobusiness, les grandes firmes qui inondent et dominent les marchés, à grands renforts de pesticides et autres adjuvants toxiques. Mais aussi pour tous les travailleurs, mis en concurrence, surexploités, pour permettre aux monopoles de réaliser de méga profits. Sans parler des marchandises qui font des milliers de kilomètres en containers, transportés par d'immenses bateaux qui sont les champions de la pollution. C'est dire la vacuité des discours de Macron et Cie, sur la préservation de l'environnement.

Mais il est tout aussi « creux » de prétendre que le combat contre la pollution peut faire abstraction du combat contre le système capitaliste, voire qu'il pourrait le remplacer. C'est ce que les ouvriers de la plate-forme chimique de Lacq ont signifié, quand ils se sont rassemblés, à plusieurs usines, avec des représentants des riverains, pour exiger des grands monopoles pollueurs -qui réalisent d'énormes profits-, qu'ils mettent en place des mesures réelles et efficaces pour préserver la santé des travailleurs et des riverains et pour obtenir une année de départ anticipé à la retraite pour cinq années d'exposition. C'est une revendication qui a de l'avenir et qui peut être reprise dans d'autres secteurs.

Le gouvernement prépare la prochaine salve de réformes anti-ouvrières et anti-populaires. Mais le mouvement ouvrier, syndical et social, n'a pas « soldé » les comptes des précédentes : jamais une année scolaire ne s'est terminée comme cela, avec des grèves, des enseignants mobilisés, des élèves et des parents inquiets devant les murs de sélection qui se dressent devant eux. Situation similaire dans les hôpitaux, où les personnels sortent d'un mouvement et se préparent déjà à le reprendre.

Le patronat, qui se faisait assez discret, depuis des mois, pour permettre au gouvernement de mettre en œuvre les réformes dont il avait lui-même rédigé les orientations, est aujourd'hui obligé de jouer cartes sur tables, d'annoncer les plans de restructurations, le nombre de postes de travail qu'il veut supprimer, les augmentations de cadences et la flexibilité accrue pour ceux qui restent. Il tablait jusqu'à présent sur la résignation des ouvriers et des travailleurs. Il découvre que leur état d'esprit est en train de changer : qu'ils ne veulent plus de pseudo-négociations et de « plans sociaux » qui n'ont rien de social. Que les travailleurs cherchent et trouvent le soutien des populations ; que la politique d'intimidation, consistant à envoyer la police et les gendarmes pour le moindre rassemblement, fait souvent l'effet contraire et que la colère monte.

Dans un autre domaine, Macron pensait récolter des louanges pour la mise en place du « service national universel » et les services de propagande n'ont pas lésiné sur les moyens médiatiques pour en donner une image attractive, avec des jeunes, filles et garçons, motivés, « qui en redemandent », et même qui voudraient que le service militaire soit remis en vigueur. Bien sûr, en faisant appel à des volontaires, il était facile de trouver des appuis. Mais c'est justement ce caractère « militaire », notamment dans l'encadrement, dans les activités proposées... qui commencent à poser problème, alors que le but était de promouvoir « l'engagement citoyen ». Difficile à « vendre », alors qu'on parle d'une guerre au Mali dont on ne voit pas la fin, que la tension monte au Moyen-Orient, où l'impérialisme français est très présent, d'abord à travers les importantes ventes d'armes... Ce ne sont pas ces « engagements » auxquels aspire la grande majorité des jeunes des milieux populaires. La Forge vous donne rendez-vous en septembre, notamment au stand du PCOF, à la fête de l'Huma, où nous aurons l'occasion de discuter de tous ces aspects et de faire entendre la voix de celles et ceux qui luttent pour une rupture révolutionnaire avec le système capitaliste impérialiste. ★

(1) Il faudrait aussi ajouter l'accord UE-Tunisie, combattu par les forces démocratiques ; lire notre article page 15.

Fête de l'Humanité 2019

Vendredi 13, samedi 14,
et dimanche 15 septembre

Comme depuis plusieurs années maintenant, notre parti y sera présent avec son stand. Ce sera l'occasion d'y accueillir les lecteurs de La Forge dans une ambiance chaleureuse et fraternelle.

Restauration légère, boisson, animation culturelle
Intervention politique centrale samedi après midi
Nous vous y attendons nombreux, en famille, ou entre amis...

Abonnez-vous pour 3 numéros gratuits

Pour cela, il vous suffit de remplir ce bon et de nous le renvoyer à notre adresse nationale ou de le remettre à un de nos militants.

Nom : Prénom :
Adresse :
Adresse internet :

La Forge vous parviendra pendant trois mois gratuitement sous pli ouvert.

Tarifs d'abonnement pour la France

Pli ouvert (version papier) 26 €
Version électronique (pdf) 26 €
Pli fermé 32 €
Abonnement avec soutien 35 €
Chèque à l'ordre de : Société En Avant
15 cité Popincourt - 75011 Paris

La Forge - Organe central du Parti Communiste des Ouvriers de France

15 cité Popincourt - 75011 Paris - Tél/Fax 01 48 05 30 14 - www.pcof.net - enavant@club-internet.fr

Le mouvement social décidé à ne rien lâcher

Tout porte à penser que la « trêve estivale » n'aura pas vraiment lieu cette année. A la fois, parce qu'il n'y a pas de trêve dans les attaques du gouvernement, dans les plans de restructurations, de suppressions d'emplois du patronat, et parce que le mouvement social ne « lâche rien ».

Les Macron, Philippe, Pénicaud et les députés de la majorité prétendent engager « l'acte 2 » du quinquennat, avec un enchaînement de réformes qui vont aggraver la situation des chômeurs et des précaires et des futurs retraités. Ils veulent poursuivre les privatisations, comme celle d'EDF (avec un projet de division de l'entreprise et d'ouverture de sa partie la plus rentable aux investisseurs), sans oublier le secteur du transport ferroviaire, où les fermetures de gares et de lignes « non rentables » se poursuivent, tandis que les candidats à l'exploitation des lignes à forte perspective de profits se multiplient et où les travailleurs de la SNCF sont poussés vers la sortie. Cela, au moment où se termine le procès de quelques-uns des promoteurs de la conversion à marche forcée de France Télécom, cette entreprise anciennement publique, en entreprise privée, à faire du cash, à coup d'une politique de déstabilisation du personnel qui a entraîné une vague de suicides !

Macron et Cie n'ont visiblement pas pris la mesure du fossé qui se creuse entre une minorité, qui se retrouve dans la politique macronienne, et la majorité, notamment les couches populaires, les ouvriers et employés,

qui la rejettent et l'expriment pour certains, en participant aux mobilisations, pour beaucoup, en les soutenant.

Les résultats des dernières européennes ont aussi traduit ce fossé, mais Macron et Philippe n'en ont cure qui accélèrent leur entreprise de débauchage des élus de droite et du PS, en vue des prochaines municipales.

Ceci dit, le gouvernement est obligé de concéder des reculs, certes partiels, mais quand même bien réels, face à un mouvement gréviste qui ne faiblit pas et qui touche de nombreux secteurs. C'est notamment le cas du mouvement de grève des personnels des urgences qui alternent grèves et congés maladie. Les quelques millions annoncés ont été vus à la fois comme un premier recul, mais aussi comme une grossière manœuvre de division ; et si la longue séquence de grève commence à « peser », rendez-vous est déjà pris pour septembre. Le gouvernement et les responsables des hôpitaux ont essayé de dénigrer ce mouvement de grève, largement suivi par des catégories d'hospitaliers qui n'ont pas l'habitude de faire grève, mais qui restent soudés. Les syndicats soutiennent ce mouvement qui ne les rejette pas, mais qui tient à garder le contrôle de la lutte et les formes de lutte qu'il s'est donné.

Les enseignants ont tenu bon, dans leur détermination à combattre les différents aspects de la réforme Blanquer. Si la grève des enseignants qui ont refusé de surveiller les épreuves du bac ne les a pas pertur-

bées, c'est une première, tout comme la grève des corrections. Des reculs ont là aussi été enregistrés, et surtout, l'unité enseignants-parents, le fait que toutes les catégories d'enseignants, du primaire au secondaire, se sont engagées dans ce mouvement, sont des points d'appui pour la suite. C'est aussi une prise de conscience plus partagée et plus profonde de la nature réactionnaire, inégalitaire et sélective du système d'enseignement qui se met en place.

Les ouvriers et travailleurs du site General Electric de Belfort ont, par deux fois, empêché la tenue de la réunion au cours de laquelle la direction voulait présenter le PSE. La manifestation du 22 juin a rassemblé plusieurs milliers de personnes, pour dire « non » aux mille suppressions d'emplois (dont 800 à Belfort), sans compter les centaines d'emplois menacés dans les entreprises sous-traitantes. L'intersyndicale est sous la pression des travailleurs qui ne font confiance ni aux promesses de la direction ni à celles du gouvernement qui parle de « reconversion » mais pas de refus.

Un des points communs entre ces différentes mobilisations, c'est que certains « cadres traditionnels » ont été dépassés, certains « tabous » ont été levés.

L'appel à la « conscience professionnelle » des hospitaliers et la crainte de « mettre en danger les patients » ne peuvent plus les empêcher de faire grève quand il devient de plus en plus évident que c'est toute la politique de restructurations, de fermetures de lits, le refus de donner des

moyens humains et matériels, qui sont responsables de la situation faite aux hospitaliers et aux patients. Il en est de même dans l'éducation, où les formes de lutte se sont radicalisées, sans pour autant devenir minoritaires. Les rappels à « l'obligation de réserve des enseignants », qui les maintenaient à distance des parents d'élèves, l'esprit corporatiste cultivé entre les différentes catégories, le poids de la hiérarchie... n'ont pas pu empêcher, ni la grève, longue et dure, ni les manifestations, ni la solidarité avec les enseignants sanctionnés, arrêtés... Et Blanquer n'hésitera pas à renforcer la répression contre les grévistes les plus déterminés.

A Belfort, et dans d'autres entreprises condamnées par la politique de course aux profits, ouvriers, travailleurs et syndicats refusent de passer par les mécanismes de « concertation » et s'organisent pour empêcher l'arrêt et la fermeture de l'entreprise, sans attendre les « solutions » des autorités publiques. Certes, ce n'est pas un mouvement général, mais c'est un état d'esprit qui se développe.

Il ne fait pas de doute que les effets du « mouvement des Gilets jaunes » sont passés par là. La détermination, le refus d'arrêter en contrepartie de « promesses », le fait de briser des « interdits », de ne pas respecter la « légalité »... se sont diffusés dans le mouvement syndical.

Ce sont toutes ces avancées qu'il s'agit d'assimiler et de diffuser dans le mouvement ouvrier et populaire pour qu'ils deviennent des acquis et permettent de faire de nouveaux pas. ★

Non à la privatisation d'ADP !

Un collectif d'organisations s'est mis en place pour « gagner le référendum » pour dire « non » à la privatisation d'Aéroports de Paris. Notre parti a signé le texte de lancement de ce collectif et nous appelons à faire signer en faveur du RIP (référendum d'initiative partagé), sur la plate-forme du ministère qui a été ouverte à cet effet. L'objectif est que 4,7 millions de personnes (ayant le droit de vote) signent en faveur du texte. Cette campagne devrait durer 9 mois. Pour nous, il s'agit d'une campagne pour dénoncer la privatisation d'une entreprise contrôlée jusqu'à maintenant par l'Etat. ADP est une société anonyme, détenue à 67,2 % par l'Etat, cotée en bourse. La décision de sa privatisation, attendue notamment par Vinci, qui achète des aéroports à tour de bras, a été prise en décembre 2017, mais n'est pas entrée en vigueur. Voici des extraits du texte.

Contre la privatisation d'Aéroports de Paris, gagnons le référendum !

Depuis des années la privatisation des biens publics se fait à marche forcée. Des entreprises assurant des services publics sont vendues à des intérêts privés. Ignorant des objectifs sociaux et environnementaux de long terme, elles en profitent pour augmenter leurs prix, au détriment des usagers. Elles les transforment en machines à produire des dividendes pour les actionnaires, privant les finances publiques, et donc les services publics, de sommes considérables. Le scandale de la privatisation des autoroutes, celle de l'aéroport de Toulouse-Blagnac, impulsée par l'actuel président de la République lorsqu'il était ministre, en sont de tristes exemples.

Mais cela ne leur suffit pas : outre les aéroports, la Française des Jeux, Engie, l'Office National de la Forêt, les barrages hydroélectriques, les

ports, les routes nationales et d'autres sont les nouvelles cibles. Pendant ce temps, les hôpitaux publics sont au bord de l'explosion, des services hospitaliers, des lignes ferroviaires et des bureaux de postes ferment, les services publics s'éloignent des usagers, le statut de la Fonction publique est démantelé, les administrations et les entreprises publiques sont de plus en plus gérées comme des entreprises privées avec pour seul critère la rentabilité financière, au détriment de la satisfaction des besoins sociaux de toute la population. (...)

Nous lançons une coordination de mouvements et d'organisations syndicales, associatives et politiques contre la privatisation d'Aéroports de Paris et plus largement contre les privatisations, pour les services publics et les biens communs. Chaque membre de cette coordination conservera bien entendu la liberté de mener sa propre campagne. (...)

Pour signer la demande de référendum sur la privatisation d'Aéroports de Paris : <https://www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1>

Premiers signataires :

Alternatiba, ANV-COP21, Association Nationale des Elu.e.s Communistes et Républicains (ANECR), Attac, CGT, Convergences pour les services publics, Diem25, EELV, Ensemble!, Fakir, Femmes Egalité, Fête à Macron, Fondation Copernic, FSU, Gauche Démocratique et Sociale, Génération-s, LFI, groupe parlementaire, Le Mouvement, Les Amis de la Terre, Les objecteurs de croissance, MJCF, NPA, Parti de Gauche, POID, PCF, PCOF, Pour une écologie populaire et Sociale, République & Socialisme, Réseau Foi et Justice Afrique Europe, UEC, UNEF, Union Syndicale Solidaires ★

Sélection de livres pour votre été

Cette sélection a été réalisée en grande partie, à notre demande, par notre ami de la librairie **Le Point du jour**, 58 rue Gay-Lussac 75005 Paris.

• Joseph Andras, *Kanaky*, Actes sud, 21 €

En mai 1988, l'armée française a tué 19 Kanaks dans la grotte d'Ouvéa. Parmi eux, Alphonse Dianou, vingt-huit ans, militant éminent du FLNKS. L'enquête sur place nous fait comprendre son combat pour l'autodétermination dans ce pays encore colonisé par la France.

• Mehdi Charef, *Rue des pâquerettes*, Hors d'atteinte / Littératures, 17 €
L'auteur revient sur son arrivée en France en 1962. Il y raconte l'absurdité de l'exil, la boue du bidonville et les silences rentrés ; mais aussi la soif de mots d'un enfant avide de raconter ce qu'il comprend du monde qui l'entoure.

• Fredman, *Les carnets de guerre de Louis Barthas : 1914-1918*, adaptation graphique, La Découverte, 24,90 €

L. Barthas, tonnelier, militant socialiste, a observé jour après jour la vie dans les tranchées, les soldats livrés en masse à une mort anonyme, les chefs assoiffés de gloire, mais aussi la fraternisation à l'abri des regards avec les Allemands. Cette adaptation graphique donne une nouvelle vie à ce témoignage exceptionnel.

• Armand Gatti, *Comme battements d'ailes : poésies 1961-1999*, Gallimard / Poésie, 9,30 €

Fils d'un éboueur et d'une femme de ménage, Armand Gatti (1924-2017) s'engage dans la Résistance à dix-huit ans. Arrêté, il s'évade. Il croisera ensuite toutes les grandes aventures révolutionnaires de son siècle et côtoiera les plus grands protagonistes de l'action politique, de l'art et de la littérature. Son écriture poétique invente une révolte par le langage qui ouvre à l'émancipation des consciences.

• Laurent Kestel, *En marche forcée : une chronique de la libéralisation des transports*, Raisons d'agir, 8 €
L'ouverture à la concurrence du transport ferroviaire de voyageurs est une étape décisive de la libéralisation des transports dans l'UE. Ce bouleversement engagé par Macron touche l'un des derniers bastions du service public à la française. Que révèle-t-il des dernières transformations du capitalisme ? Quelles en sont les conséquences sociales ? Défendre le service public du rail, n'est-ce pas défendre des droits sociaux et des valeurs d'égalité ?

• Robert Kosmann, *Sorti d'usines. La "perruque" : un travail détourné*, Syllepse / Les Utopiques, 12 €

La « perruque » est cette pratique transgressive consistant à utiliser matériaux et outils sur le lieu de travail, pendant le temps de travail, dans le but de fabriquer un objet en dehors de la production de l'entre-

prise. Formellement interdite, parfois tolérée, la perruque exprime le savoir-faire des ouvrier-e-s astreint-e-s le plus souvent à des tâches répétitives et monotones. L'auteur, fraiseur mécanicien, a pu interroger des dizaines de « perruqueurs ». Leurs bricolages et leurs créations illustrent largement le livre.

• Léon Moussinac, *Manifestation interdite*, Delga, 17 €

La manifestation qui donne son titre au roman (Prix Renaudot 1935, refusé par l'auteur), organisée à Paris en 1927 pour protester contre l'exécution de Sacco et Vanzetti, fut brutalement réprimée par la police du préfet Chiappe. Pilonné en 1939 par Daladier, le roman montre aussi l'ordinaire de la vie militante et le difficile cheminement d'un petit cadre pour faire le choix que sa conscience lui dicte.

• Fanny Pigeaud, Ndongo Samba Sylla, *L'arme invisible de la Françafrique : une histoire du franc CFA*, La Découverte / Cahiers libres, 18 €

Lorsque ses colonies d'Afrique ont accédé à l'indépendance, la France a réussi un tour de passe-passe redoutable. Elle a officiellement reconnu la souveraineté politique des nouveaux États tout en gardant la mainmise sur leur économie grâce à une arme aussi puissante qu'invisible : leur système monétaire. Depuis quelques années, le franc CFA est devenu l'enjeu de luttes populaires qui dénoncent cette servitude monétaire.

• Pramoedya Ananta Toer, *Enfant de toutes les nations*, trad. de l'indonésien, Zulma, 10,50 €

Pramoedya Ananta Toer (1925-2006) a été emprisonné par le gouvernement colonial hollandais, puis envoyé de 1965 à 1979, sous la dictature de Suharto, au bagne de Buru. Surveillé et systématiquement censuré, il est resté fidèle à ses idéaux communistes jusqu'à la fin de sa vie. Ce deuxième volet du *Buru Quartet*, partie d'une œuvre immense conçue au bagne, relate le combat contre l'implacable domination coloniale.

Pour une lecture détente de polars « humanistes » qui s'inscrivent dans l'histoire politique et sociale de la France

• Hervé Le Corre, *Après la guerre*, Ed Rivages, Col. Thriller, 19,90 €

Bordeaux, années 50 ; la guerre n'est pas très loin et déjà des jeunes partent pour l'Algérie. Trois personnages et une tragédie dans une écriture superbe.

- *Dans l'ombre du brasier*, Ed. Rivages 2019, 22,50 €

Roman noir, fresque historique et récit populaire dans le Paris de la Commune (1871).

• Patrick Pécherot, *Hevel*, Col. Série noire, Gallimard 2018, 18 €

Janvier 58, alors que la guerre d'Algérie fait rage, deux hommes fatigués parcourent le Jura à bord d'un vieux camion à la recherche de fret. Avec ce titre, l'auteur explore l'envers de l'histoire et le destin de ceux qu'elle broie. ★



Le dernier numéro du journal *Égalité*, le numéro 86 de juin 2019, est actuellement disponible auprès des militantes de l'organisation ou en le commandant sur leur site ou encore par courrier.

Encore un numéro riche en analyses et en échos des combats des femmes travailleuses, des femmes des milieux populaires ici et dans le monde. Si l'article politique peut être lu sur le

Dernier numéro d'Égalité

A se procurer, à lire et à faire lire sans modération !

site, il serait dommage de se priver de la lecture des très nombreux articles du journal : analyse des résultats de l'élection européenne, des contre-réformes de la fonction publique, des retraites ; articles sur les ventes d'armes et sur les violences policières ; mais aussi récit des combats des femmes de l'hôtellerie, des AESH, des personnels des crèches, des aides à domicile, des assistantes maternelles, de salariées de la grande distribution, des services hospitaliers, de l'éducation...

Bref, de tous les secteurs de travail largement féminisés et précarisés où les salaires sont très bas car, comme l'explique très bien l'organisation, ce sont des emplois dont l'utilité sociale comme les compétences requises ne sont pas reconnues.

Dans ce numéro également, la poursuite des combats pour le droit au logement et le droit à l'IVG ; ce dernier constamment menacé en France

par le manque de moyens mais aussi, comme partout dans le monde, du fait de la poussée des forces réactionnaires qui cherchent à le remettre en cause. C'est le cas par exemple aux USA, mais aussi en Corée du Sud, en Macédoine, en Argentine...

La rubrique « Femmes du monde » n'est pas moins riche : Algérie, Soudan, mais aussi Yémen, Mali, Burkina, Palestine... des articles qui mettent en avant la solidarité avec les femmes de ces pays qui se mobilisent dans la rue pour la démocratie et le progrès social, mais aussi pour leur place en tant que femmes dans la société. Le journal n'oublie pas de dénoncer le rôle que joue l'impérialisme français et ses liens dangereux avec les monarchies réactionnaires du Golfe ainsi que sa présence militaire au Sahel qui fait courir de grands dangers aux peuples de la région. Dans ces pays en guerre, les femmes paient souvent un lourd tribut : enlèvements, assassinats, dépla-

cements, crise alimentaire...

Et ce numéro a le plaisir d'annoncer à ses lectrices (et lecteurs !) que l'organisation vient de faire l'acquisition d'un local ! C'est un beau succès à mettre à l'actif des parrains et marraines et de toutes les militantes et ami-e-s qui se sont mobilisées.

Félicitations à l'organisation. Nous sommes sûrs que ce succès sera suivi de beaucoup d'autres. ★

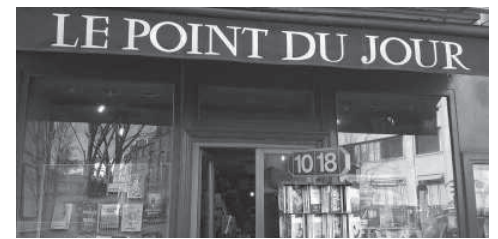
Contre le G7 et son monde

Alors que les chefs d'Etat des 7 grandes puissances se réuniront à Biarritz fin août, le mouvement social organisera, lui, un contre-sommet et une manifestation.

- **21, 22, 23 août : Contre-sommet** (Centre-ville de Hendaye et Centre de congrès du FICOPA à Irun).

- **24 août : Manifestation**

Pour toute information : <https://alternativesg7.org> ou <https://france.attac.org/>



Réforme de l'assurance chômage

Le 18 juin, le gouvernement a dévoilé son projet pour la « grande loi chômage » qui sera débattue au Parlement. L'objectif : réaliser 3,4 milliards d'euros d'économies en baissant les indemnités et en durcissant l'accès au droit.

Le gouvernement met en avant de « nouveaux droits » pour les demandeurs d'emploi

Bonus-malus pour certaines entreprises. A partir du 1^{er} janvier 2020, le taux des cotisations chômage que doivent régler les entreprises variera entre 3 % et 5 % pour celles qui recourent le plus aux contrats courts (CDD et intérim). Ce système de bonus-malus concernera uniquement les entreprises de plus de 11 salariés et se limitera aux sept secteurs d'activité les plus utilisateurs de contrats courts. La portée en sera considérablement limitée puisque, dans l'hébergement-restauration par exemple (qui fait pourtant partie des 7 secteurs concernés), plus de 100 000 entreprises (sur 118 000) emploient moins de 11 salariés. De plus, le gouvernement vient de reporter à 2021 sa mise en application !

CDD dits « d'usage » : utilisés pour embaucher des « extras », renouve-

lables sans limitation, exempts du versement d'une prime de précarité au salarié, ils sont maintenus, avec seulement une taxe forfaitaire de 10 euros, pour encourager des contrats un peu plus longs, mais toujours aussi précaires.

Salariés démissionnaires et travailleurs indépendants : à partir de décembre 2019, certains d'entre eux pourront bénéficier de l'assurance chômage. A condition pour les premiers d'avoir un projet professionnel de reconversion et au moins 5 ans d'ancienneté dans leur entreprise. A condition pour les seconds (dont l'indemnité sera limitée à 800 euros et à 6 mois) d'avoir eu une activité génératrice d'au moins 10 000 euros par an pendant les deux années qui précèdent la liquidation de leur entreprise. Autant dire que tous les « ubérisés », tous ceux que le mirage de l'auto-entreprise a tenu dans la précarité et la pauvreté, ne sont pas concernés. Et pour cause : 53 % des micro-entrepreneurs ne sont plus actifs au bout d'un an ; seuls 61 % (sur près de 1,2 millions) réalisent un chiffre d'affaires positif ! Nous sommes donc bien loin des promesses électorales d'une « assurance chômage pour tous les actifs ».

Pôle Emploi : la diminution des effectifs sera stoppée et « des moyens seront dégagés » pour « développer un accompagnement plus rapide, plus efficace, plus personnalisé » des demandeurs d'emploi. 1 000 agents supplémentaires seront recrutés sur 3 ans. Mais le gouvernement compte surtout sur « les gains de productivité » exigés des employés de PE tandis que des effectifs toujours plus importants sont consacrés au contrôle des chômeurs. Mais le cœur de la réforme est une attaque sans précédent contre les chômeurs.

Baisse des indemnités : « Il ne sera plus possible de gagner davantage au chômage qu'en travaillant » indique le dossier de presse de la réforme. Cela ne passera pas, évidemment, par une augmentation du smic et des salaires, mais par un nouveau mode de calcul des indemnités chômage, plus défavorable. Elles seront désormais calculées « sur le revenu mensuel moyen du travail » et « ne pourront plus dépasser le montant du salaire net mensuel moyen » (960 euros pendant 12 mois pour un salarié au smic qui perd son emploi). Pour certains demandeurs d'emploi, cette seule mesure signifiera une division par 2 du montant de leur allocation.

Dégressivité : les salariés qui gagnaient plus de 4 500 € bruts par mois avant de perdre leur emploi verront leurs allocations réduites de 30 %, au début du 7^e mois d'indemnisation (avec un plancher fixé à 2 200 euros). C'est une réintroduction de la dégressivité, en commençant par les cadres, mais qui risque fort, dans un deuxième temps, d'être étendue à tous, comme c'était le cas entre 1986 et 2001.

Conditions pour toucher le chômage : « Il faudra davantage travailler pour ouvrir des droits à l'assurance chômage » : 4 mois sur les 28 derniers mois (au lieu de 6 mois sur 24 actuellement). Les conditions de report et de recharge des droits en cas d'alternance travail / chômage sont durcies. La culpabilisation des chômeurs, la phobie des « fraudeurs », les radiations d'office, la contraction des indemnités ne datent pas d'aujourd'hui, mais cette dernière réforme se propose en quelques sorte d'être une loi Hartz à la française, aussi radicale que le fut celle qui imposa en Allemagne, dans les années 2003 à 2005, un recul sans précédent des droits des chômeurs et une explosion du nombre de travailleurs pauvres. Elle doit être combattue. ★

Réforme des retraites

Un « âge d'équilibre » pour reculer l'âge de départ !

Suppression des « régimes spéciaux » (Fonctionnaires, SNCF, RATP...) et mise en place en 2025 d'un régime universel de retraites par points : après toute une série d'ajustements qui, depuis 1993, ont régulièrement tiré vers le bas le système des retraites, Macron veut un changement radical.

Après dix-huit mois de « consultations », Jean-Paul Delevoye, Haut-commissaire à la réforme des retraites, s'apprête à rendre son rapport. Il est attendu sur quelques points particulièrement sensibles : pensions de réversion, bonifications pour enfant, départs anticipés de certaines catégories, cotisations des indépendants... Mais quoi qu'il en soit, nous savons d'ores et déjà que cette réforme est inquiétante pour tous !

Pas de modification de « l'âge légal », mais...

Sachant le sujet sensible et ayant en tête les puissants mouvements sociaux qui ont accompagné les précédentes réformes (en 1995, 2003, 2013...), Macron et son gouvernement n'ont cessé de clamer haut et fort qu'ils ne toucheraient ni au principe de la répartition, ce qui est formellement vrai (les pensions des retraités

seront toujours réglées avec les cotisations des actifs), ni à l'âge légal de 62 ans, ce qui est également vrai... mais pure hypocrisie ! Chacun, soi-disant, sera « libre » de choisir le moment où il s'arrête, une fois atteint l'âge légal de 62 ans ; mais tous ceux qui auront besoin d'accumuler encore des points pour ne pas partir avec une retraite trop basse seront contraints de travailler plus longtemps. Le niveau en baisse des retraites de base et des retraites complémentaires obligatoires obligera par ailleurs, ceux qui le peuvent, à capitaliser dans des produits financiers du marché de la banque-assurance.

Augmentation immédiate du nombre de trimestres nécessaires pour une retraite à taux plein ?

Pressé de tous côtés et en grandes difficultés, tant au niveau des voyants économiques que sociaux, le gouvernement n'en est pas à une contradiction près. Macron, qui ne voulait pas « d'une énième réforme d'ajustement des paramètres pour faire des économies de court terme sur le dos des retraités », charge à présent son Premier ministre d'évoquer une piste immédiate d'économies qui est précé-

sément un « ajustement » de la loi Touraine de 2014. Celle-ci avait mis en place une augmentation progressive tous les 3 ans de la durée de cotisation requise pour une retraite à taux plein (jusqu'à atteindre 43 ans -172 trimestres- pour ceux qui sont nés à partir de 1973 et qui auront 62 ans en 2035). Philippe veut accélérer le rythme en augmentant d'un trimestre par année la durée de cotisations nécessaire pour une retraite à taux plein. Les 172 trimestres seraient ainsi requis dès 2025 pour tous. Le gouvernement veut manifestement engranger le maximum d'économies, en tirant jusqu'au bout tous les fruits des réformes antérieures, avant de basculer dans le nouveau système des retraites par points. Quitte à reporter en 2020 la « grande réforme Macron », qui devait initialement être discutée au Parlement à la rentrée 2019.

Création d'un « âge d'équilibre » ou « âge pivot »

Ce nouveau paramètre a été annoncé par Edouard Philippe dans son discours de politique générale du 12 juin. Si cet âge « pivot » était fixé à 64 ans – comme on nous le laisse entendre –, ceux qui partiraient entre

62 et 64 se verraient appliquer un « malus » (décote sur leur pension). Les explications du premier ministre étaient particulièrement brumeuses, mais dès le lendemain, sur France Info, Bruno Le Maire l'a traduit crûment : « si vous voulez toucher pleinement votre retraite, il vaut mieux rester un peu plus longtemps » !

Quels que soient les scénarii immédiats et le contenu définitif du projet de loi, l'idée est de contraindre à un recul de l'âge effectif de départ pour faire des économies sur le dos des futurs retraités. Les difficultés du gouvernement l'empêchent d'aller aussi vite qu'il le voulait. Mettons à profit ces quelques mois de décalage avant la discussion parlementaire pour expliquer les conséquences que cette réforme aura pour tous et l'intérêt que nous avons tous à nous mobiliser. D'autant qu'avec ce nouveau système, le gouvernement pourra ajuster, à tout moment, le niveau des pensions sans qu'il ait besoin de faire voter de nouvelles réformes – ce qui, chaque fois, présente le risque de mettre des centaines de milliers de personnes dans la rue. Il lui suffira, chaque année, de déterminer le prix d'achat et la valeur du point ou la définition de l'âge d'équilibre ! ★

Violences policières, la direction de l'IGPN nie

Brigitte Jullien, patronne de l'IGPN (Inspection générale de la police nationale) a présenté le rapport de la police des polices sur l'activité 2018, visant à assurer que les policiers ont bien respecté les lois. Une année marquée par le mouvement des gilets jaunes, avec le déchaînement de violences policières, et le recours massif au LBD qui a été la cause de nombreuses et graves blessures et mutilations (en augmentation de plus de 200 %). Elle reconnaît que 555 signalements ont été reçus sur la plate-forme

ouverte au public, et 265 enquêtes judiciaires ouvertes sur des actes commis par les policiers. Mais dans un grand nombre de cas, les policiers incriminés ne sont pas identifiés, ce qui laisse peu d'espoir sur la possibilité d'une condamnation éventuelle... A ce jour, aucune suspension n'a été prononcée, et là, la patronne a un avis tranché : « Pour qu'il y ait suspension, il faut qu'il y ait faute. Or, à ce jour, aucune enquête n'a permis de conclure que la responsabilité d'un policier était engagée à titre individuel ». Or, ce faisant, elle couvre sans

honte des agissements condamnés par le code éthique européen de la police, pour lesquels il y a toujours responsabilité individuelle et hiérarchie :

« 16. Les personnels de police doivent être, à tous les niveaux de la hiérarchie, **personnellement responsables de leurs actes, de leurs omissions ou des ordres donnés à leurs subordonnés.** (Les préfets sont responsables des personnes blessées).

17. L'organisation de la police doit comporter une chaîne de commandement clairement définie. **Il doit être possible dans tous les cas de déterminer le supérieur responsable en dernier ressort des actes ou omissions d'un membre des personnels de police.** (Idem) »

Mais... pour la responsable de l'IGPN, questionnée sur les violences policières, le soutien aux forces de police est sans faille ! « Je réfute totalement le terme de **violences policières**. Il y a eu des blessures commises à l'occasion de manifestations durant lesquelles la police a fait usage de la force. Notre travail est de chercher à savoir si cet usage était légitime et proportionné ».

Quant à la sinistre rafle des lycéens de Mantes-la-Jolie mobilisés contre la réforme du Bac et Parcoursup, que la police avait maintenus de force à genoux, mais sur la tête plusieurs heures durant, elle considère que ces méthodes n'ont rien d'anormal, l'IGPN blanchissant là aussi les policiers...

Ce rapport est défendu par une personnalité bien connue au sein de la police, Brigitte Jullien, spécialiste du maintien de l'ordre dans les quartiers, et qui a eu la charge de la répression

de révoltes populaires à Pau et à Grenoble entre 2003 et 2011. Sa nomination est tombée à pic en décembre 2018, pendant le mouvement social des gilets jaunes, suivi du mouvement lycéen ! On comprend l'intérêt particulier du gouvernement de laisser l'IGPN sous la tutelle de quelqu'un qui est très enclin à couvrir toutes les exactions de la police, arme privilégiée de Macron et consorts pour venir à bout de la mobilisation des gilets jaunes. La police va en sortir confortée et justifiée par sa haute hiérarchie, en dépit des constatations et témoignages, y compris des vidéos sans ambiguïté. C'est un signe supplémentaire d'impunité qui laisse la porte ouverte à de nouvelles agressions. La violence policière contre la population a été dénoncée largement, et la France rappelée à l'ordre jusqu'au niveau international, mais le donneur d'ordre, c'est le gouvernement et il est évident qu'il n'est pas question d'arrêter une politique sciemment conçue pour créer la peur et casser les manifestations populaires.

Ceci étant, la situation sociale va continuer à se dégrader, car les mesures et contre-réformes annoncées vont amplifier le mécontentement. Des rendez-vous sont déjà pris pour septembre pour contrer les attaques contre les chômeurs, les salariés de la fonction publique, les droits à la retraite... aux côtés de tous les mouvements en cours, comme ceux des personnels hospitaliers et de l'éducation, qui n'ont pas cessé.

Malgré la violence de la répression, nous serons là ! ★

Nous avons réalisé un autocollant pour populariser le mot d'ordre d'interdiction du LBD, arme de guerre. A coller et faire coller sans modération !

Pour toute commande : Sté En avant, 15 cité Popincourt 75011 Paris

Prix : 3 euros pour 25 autocollants, 5 euros pour 50, 8 euros pour 100 (frais de port inclus) - Règlement par chèque au nom de Sté En Avant

Salvini menace les Ong qui sauvent les migrant en mer

Depuis la rédaction de cet article, *Carola Rackete, Capitaine du Sea Watch 3, arrêtée samedi 29 juin après avoir accosté à Lampedusa avec 40 migrants contre l'interdiction de Salvini, vient d'être libérée.*

Le gouvernement italien à l'offensive dans sa chasse aux migrants s'en prend avec haine à leurs soutiens.

C'est ainsi qu'il a dans sa ligne de mire Pia Klemp, humanitaire, une des capitaines des navires de sauvetage Iuventa et Sea Watch 3, bateaux d'une ONG allemande, chargés de recueillir en Méditerranée les migrants en perdition sur les embarcations de fortune, et qui revendiquent le sauvetage de 14 000 naufragés.

Accusée par le gouvernement Salvini d'aide et d'encouragement à l'immigration illégale entre 2016 et 2017, elle est de fait sous surveillance depuis 2016, période où le gouvernement italien était dirigé par

un représentant du Parti démocrate. Le bateau, le Iuventa, a été saisi en 2017, et la capitaine, avec 9 autres membres de l'équipage, est actuellement sous l'interdiction de naviguer, encourageant le risque d'emprisonnement si elle retourne en mer au large de l'Italie.

Elle invoque le droit maritime et l'obligation de secourir toute personne en détresse, et dénonce la criminalisation du sauvetage humanitaire en mer : « Beaucoup d'ONG sont criminalisées, mais ce n'est rien en comparaison de ce que ces gens affrontent, les risques qu'ils ne choisissent même pas de prendre. Quand on compare ces risques, je pense qu'il est extrêmement dangereux de laisser les droits humains se détériorer comme ça ».

Poursuivie par le gouvernement italien d'extrême droite de Salvini, elle encourt une peine de prison de 20 ans, au cours d'un procès qui aura lieu cet automne.

Ce gouvernement veut durcir encore

sa politique migratoire en s'attaquant au droit maritime et à la solidarité, qu'il assimile à un délit : « Nous allons approfondir la possibilité de poursuivre pour délit d'aide à l'immigration clandestine quiconque aide le débarquement à terre de migrants amenés par une organisation illégale et hors la loi. » Une position qui, il faut le rappeler, est également dans la ligne de celle du gouvernement français, puisque Macron et B. Griveaux en 2018 (1), puis Castaner plus récemment (2) ont osé soutenir publiquement que les humanitaires font le jeu des passeurs.

Bien qu'il n'y ait jamais eu la moindre preuve de ces assertions, le ver est dans le fruit et alimente la nau-séabonde nébuleuse d'extrême droite, en France comme en Italie.

Et en mer, après la fin de l'activité de l'Aquarius, qui a porté secours à près de 30 000 personnes depuis 2016, il ne reste plus que le Sea-Eye en Méditerranée centrale. Et cette année, les noyades se sont déjà

élevées à 350 selon l'ONU, faute de bateaux pour secourir, et parce que la situation dramatique en Libye pousse à troquer un risque mortel contre un autre.

Une campagne de soutien est en cours et s'amplifie, avec une pétition qui a récolté quelques 75 000 signatures (3).

Il ne peut y avoir de délit de solidarité ! Faisons grandir le soutien aux forces qui combattent pour les droits humains et démocratiques ! ★

(1) <https://www.lejdd.fr/International/Europe/migrants-pourquoi-les-ong-sont-elles-accusees-de-faire-le-jeu-des-passeurs-3696425>

(2) « Christophe Castaner a estimé en fin de semaine dernière que les ONG chargées de secourir les migrants en Méditerranée "ont pu se faire complices" des passeurs ». In *Le Figaro* 08/04/2019.

(3) <https://www.change.org/p/fin-des-poursuites-contre-l-h%C3%A9ro%C3%AFne-qui-a-sauv%C3%A9-des-vies-en-mer>
<https://www.facebook.com/seawatchprojeckt/>

EPR de Flamanville

De nouveaux retards, de nouveaux surcoûts...

Le feuilleton de la construction de l'EPR nouvelle génération de Flamanville n'est pas fini ! Le 20 juin dernier, l'ASN (Autorité de Sûreté du Nucléaire) demandait à EDF de reprendre 8 soudures du chantier ; las, ces soudures sont sous plusieurs tonnes de béton. Le chantier va donc prendre encore plusieurs années de retard et les coûts vont continuer à grimper. Comme le résumait dans un dernier article le journal *Le Monde*, la construction du réacteur de troisième génération, commencée en 2007, devait être initialement terminée en 2012 et coûter autour de 3,5 milliards d'euros. Avec ce nouveau revers, l'EPR ne devrait pas entrer en service avant, au mieux, la fin de l'année 2022, et le coût devrait dépasser les 11 milliards d'euros.

Les analyses et les explications ne manquent pas sur ces déboires : EDF n'a pas construit de centrales depuis

plus de dix ans, les savoir-faire et les compétences se perdent, la main-d'œuvre très qualifiée manque... mais certains commentateurs osent mettre en cause l'arrogance du groupe et les fautes lourdes dans la gestion du projet. Quoi qu'il en soit, la volonté d'EDF d'exporter ses centrales prend du plomb dans l'aile et certains prédisent déjà qu'étant donné le retard dans la mise en activité de l'EPR de Flamanville, il faudra prolonger l'activité des 4 centrales à charbon ! Qu'à cela ne tienne, la construction de la centrale ne sera pas arrêtée et le contribuable devra continuer à payer la facture ! Démantèlement d'EDF, c'est parti !

Jeudi 20 juin, le PDG d'Edf, J.-B. Levy présentait aux syndicats son plan de « réorganisation » de l'entreprise. Une entité « EDF bleu » rassemblerait l'ensemble des activités nucléaires, les barrages hydrauliques ainsi que le transport de l'électricité, assuré par

RTE. L'autre partie, « EDF vert », comprendrait les activités de commercialisation de l'électricité aux particuliers et aux entreprises, la distribution (Enedis), ainsi que les énergies renouvelables. La filiale « bleue » a vocation à revenir entièrement dans le giron de l'État, la filiale « verte », elle, verrait son capital ouvert au privé.

Ce plan, qui était déjà dans les tuyaux depuis un moment, avait fait passer le titre EDF fin mai de 2,6 à 12,33 euros ; le broker UBS expliquait combien cette scission allait « apporter de la valeur » aux actionnaires qui deviendraient propriétaires d'un groupe aux perspectives « plus visibles et plus performantes ». La SBF (société des bourses françaises) quant à elle, prédisait au même moment aux actionnaires un objectif de cours à 15,50 euros l'action et, bien sûr, en recommandait l'achat.

Il est clair que ce démantèlement de l'entreprise n'est pas pour déplaire aux investisseurs, il a même été pensé pour cela... même si on nous expliquera, la main sur le cœur, que cette réorganisation nous a été imposée par Bruxelles ! Certainement, sauf que Bruxelles et sa politique néolibérale de privatisation à tout crin, l'Etat français en est partie prenante et pas qu'un peu !

Les syndicats sont vent debout contre ce plan ; il est clair qu'à plus ou moins long terme, ce démantèlement aura des conséquences sur les salariés du groupe mais bien évidemment aussi pour tous les usagers de ce service public, et notamment sur le prix du KW/h. Le projet devrait être présenté devant la Commission européenne « avant la fin de l'année 2019. D'ores et déjà, l'intersyndicale d'EDF a décidé d'appeler à une journée de grève nationale le 19 septembre prochain. ★

Bassin de Lacq

Un premier pas vers un front contre les rejets toxiques



Au micro, J.L. Poupon de l'UL CGT de Mourenx, DS à Air Liquide et à ses côtés T. Esprit, DS CGT DE Toray

À l'appel de l'UL CGT de Mourenx, les travailleurs des entreprises chimiques du bassin de Lacq, dans les Pyrénées-Atlantiques, se sont rassemblés lundi 1^{er} juillet. 150 salariés étaient présents, soutenus par des militants politiques du PCF, de FI et du PCOF, des Gilets jaunes du complexe et d'Artix, ainsi que l'Association des Riverains de Lacq (ARSIL) victimes des pollutions générées par ces industries chimiques. La SEPANSO, association de défense de l'environnement, était également présente. La CGT Sanofi, l'UL CGT, la Fédération de la Chimie CGT (FNIC) et les associations ont pris la parole pour exposer la situation.

Chez Sanofi Mourenx, la lutte commence à payer

Les salariés de Sanofi se sont largement mobilisés au mois de juin depuis les révélations de contaminations toxiques. Ils ont d'ores et déjà gagné, grâce à la grève, 10 % d'embauches en CDI et 10 jours de congés payés. Surtout, leur situation et leur combat sont devenus le symbole de la lutte

contre la pollution et les rejets toxiques. C'est autour d'eux et de leur syndicat CGT que les salariés des autres entreprises se sont greffés pour dire, « nous aussi notre santé est mise à mal par les produits chimiques ».

Une prise de conscience sur toutes les usines du complexe

Depuis des années, des riverains et des salariés dénoncent les rejets toxiques générateurs de nombreuses maladies, cancers et surmortalité plus importants que dans d'autres régions. Avec ce meeting, la CGT a donné une plus grande ampleur à la mobilisation des salariés, en menant des actions pour des revendications concrètes. Elle demande de la clarté dans les études sanitaires faites depuis trente ans par les instances de santé gouvernementales et dont ils ne peuvent avoir les résultats, alors que tous les salariés et riverains du bassin constatent des maladies en nombre : cancers, troubles respiratoires, etc. Des médecins ont alerté, souvent en vain. Parallèlement, les

conditions de travail dans certaines usines sont insoutenables : chaleur, émanation de produits chimiques provoquant des maux de têtes.

Les salariés demandent la reconnaissance de la traçabilité sur des « fiches d'exposition », mais aussi l'entrée en vigueur d'une année de départ anticipé à la retraite pour cinq années d'expositions à des produits toxiques. En réponse à la politique de sous-traitance, qui expose les travailleurs de ces entreprises à des risques élevés, le syndicat exige que les travailleurs de ces entreprises, souvent sous contrat précaire, soient intégrés dans les entreprises « mères ». Surtout, ils réclament le respect des normes pour le rejet des polluants et une évolution rapide jusqu'au rejet zéro. Cela est possible lorsqu'on sait que ces entreprises chimiques sont riches à milliards. Les monopoles du secteur chimique, 1^{er} exportateur de France, ont réalisé 75 milliards de chiffre d'affaires en 2018 (1). Combattre la pollution nécessite surtout de combattre la logique du profit.

Des revendications portées ensemble, par tous les salariés du bassin

Il s'agit là d'une grande première sur ce bassin d'industries chimiques. Les travailleurs de différentes usines, au travers de la CGT, se sont regroupés pour adopter un langage commun et s'organiser afin d'obtenir le départ anticipé en retraite, l'arrêt des pollutions et donc de meilleures condi-

tions de vie et de travail. Les syndicats CGT d'Arkema, Sanofi, Sobegi, Novasep, Toray, Air Liquide étaient présents, ainsi que des ouvriers d'usines sans syndicats comme Speichim.

Construire un front avec les salariés et les riverains

C'est aussi une grande première de ce point de vue. Il fallait briser une omerta imposée par le patronat et les dirigeants politiques locaux (dont le député PS) qui, sous prétexte de la défense de l'emploi, sont prêts à laisser s'intoxiquer les travailleurs et la population vivant autour du complexe chimique. Cette lutte doit devenir le point de jonction entre les habitants de la zone, y compris les Gilets jaunes, les associations environnementales, les travailleurs et leurs syndicats, dont la CGT et les forces politiques qui soutiennent ce combat.

Notre Parti, bien présent sur le complexe, a favorisé cette synergie et soutient cette grande lutte qui démarre. Il continuera à s'employer à faire connaître la situation réelle du bassin de Lacq-Mourenx. Surtout, il agira pour développer plus que jamais un front des salariés et riverains contre les monopoles, responsables des rejets toxiques. ★

1- Le secteur chimique (chimie organique, savons, parfums, produits d'entretien...) est un grand fournisseur des industries automobiles, aéronautiques... Il est passé devant le secteur aéronautique en termes d'exportations.

Belfort

Face au plan de licenciements de General Electric : action radicale de blocage des réunions du CSE

Une fois passées les élections européennes c'est l'annonce, le 28 mai, par le géant américain General Electric, d'un plan de 792 suppressions d'emplois (sur 1860 postes), menaçant son fleuron de Belfort qui fournit 84 % du marché mondial des turbines à gaz. L'annonce fait l'effet d'une bombe pour les salariés et la population du Territoire de Belfort où GE compte 4 200 emplois. C'est en réalité, comme le dit la CGT GE Power, « un plan de profitabilité » qui supprime 2 100 emplois à Belfort, Bourgne, Chonas, sous la menace d'une fermeture de la fabrication des turbines à gaz, sans compter les 3 000 emplois induits. Il y a de quoi dénoncer une complicité de Macron qui confine à la compromission vis-à-vis d'un groupe particulièrement connu pour son lobbying politique quand on connaît les conditions de la vente du site d'Alstom à General Electric en 2014. Après avoir produit depuis 1999 les turbines à gaz sous licence GE, en novembre 2014, c'est Macron ministre de l'économie et de l'industrie qui donne à Alstom son autorisation à une vente à l'avantage du groupe américain alors qu'un décret de mai 2014 permettait à l'Etat de s'y opposer dans ce secteur stratégique. La contrepartie de l'accord de vente, l'engagement pour GE de créer 1 000 emplois en France d'ici 2018 n'a en réalité jamais été tenu. Janvier 2016, c'est l'annonce de 765 emplois supprimés. Août 2016, c'est la menace de fermeture d'Alstom

transport Belfort où Macron parle de « surcapacité ferroviaire française ». En 2017, ce sont 350 postes supprimés à Grenoble, et pour finir, l'aveu des dirigeants du groupe en 2018 qu'ils renoncent à leur engagement de créer 1 000 postes et il est peu probable que la pénalité de 50 millions (50 000 euros par postes) soit versée aux bassins d'emploi. La colère des salariés et des populations touchées contre GE vise aussi Macron, mis en cause, hier, en tant que ministre de l'économie de Hollande, ayant vendu Alstom à GE, et aujourd'hui, en tant que président des patrons. En effet, Hugh Bailey, l'actuel Directeur Général de GE France, qui pilote le plan des licenciements au profit de délocalisations à Greenville, en Caroline du Sud (USA), en Inde, au Mexique, « America first » de Trump oblige, était, au moment de la vente en 2014, conseiller de Macron au ministère de l'Economie et concerné dans le financement de sa campagne électorale. C'est ce que révèle Olivier Marleix (député LR) ancien président de la commission d'enquête parlementaire sur la politique industrielle qui a saisi le parquet de Paris pour prise illégale d'intérêt.

La riposte des ouvriers

La masse des ouvriers de GE Belfort, soutenus par l'intersyndicale CGT -

SUD - CFE-CGC, a décidé de sortir du chantage emploi contre salaire, d'un dialogue social fait pour les intégrer dans un donnant perdant, par un nouveau type d'action radicale, le blocage de la procédure. La colère et le ras-le-bol ont redoublé dans l'usine où les conditions de travail sont insupportables avec nombre de cas de troubles psychosociaux à l'annonce que pour les 900 épargnés ce sera le « Lean Manufacturing », une baisse de 10 % des salaires, une augmentation du temps de travail. Après des manifestations de colère des ouvriers face au ministre Le Maire venu sur place, comme le 7 juin avec le blocage symbolique d'un convoi transportant une turbine de 100 tonnes, à la surprise générale, ce sont deux actions inédites et massivement suivies de blocage de la salle de réunion les 21 et 26 juin qui empêchent la tenue des réunions du CSE convoquées par la direction dans le cadre de la procédure d'information et de consultation. Cette action a fait l'unité des travailleurs et a totalement pris de court et le gouvernement et le groupe General Electric qui n'a pu que constater le blocage et en est réduit à prétendre, contre la réalité, que les premières réunions du CSE, les 21 et le 26, avaient bien eu lieu !

Le rapport de force social et politique s'affiche clairement à travers la grande manifestation du 22 juin où près de 10 000 participants, solidaires de l'action des ouvriers et leur

intersyndicale, défilent dans une ville aux rideaux baissés, avec des Gilets Jaunes, la population et les élus. Du jamais vu, le Maire (LR) de Belfort est allé jusqu'à refuser toute salle municipale et appelé les particuliers à refuser toute salle pour participer au blocage des réunions du CSE ! C'est une reconnaissance de la légitimité de l'action des ouvriers contre le plan de licenciement et un soutien à l'exigence de l'intersyndicale d'un moratoire. Le 2 juillet, le TGI de Belfort s'est déclaré incompétent sur une plainte de l'intersyndicale sur l'absence de recherche d'alternative réelle, comme la diversification, renvoyant ainsi l'entière responsabilité d'un rejet de ce plan de suppressions d'emplois à la Direccte (inspection du travail), voire au gouvernement Macron.

Ce nouveau type d'action de blocage de la procédure en amont, ce refus d'entrer dans des négociations sur le « plan social » peut faire école. D'ailleurs, les salariés de Conforama ont bloqué le CCE à l'annonce des 20 % de suppressions d'emplois et de la fermeture de 32 magasins.

Ce refus de participer aux discussions du CSE signifie un « non » catégorique à un groupe qui a versé 800 millions de dividendes à ses actionnaires et qui restructure pour plus de profits. Il signifie aussi que la bataille doit se gagner maintenant, sans attendre des années une éventuelle condamnation judiciaire pour licenciements abusifs. ★

Répression antisyndicale à la RATP

La direction contrainte de tenir compte de la mobilisation !

Le 19 juin, la direction de la RATP convoquait devant les conseils de discipline pour cause de « harcèlement moral d'ambiance » à l'encontre de l'encadrement de leur attachement, les camarades Cemil et Mickaël, deux militants CGT de terrain du dépôt de bus de Croix-Nivert dans le 15^e arrondissement de Paris (voir *La Forge* de juin 2019).

La CGT RATP avait donné rendez-vous aux militants Place de la Lachambeaudie, dans le 12^e arrondissement, pour soutenir les deux camarades, là où allaient se tenir les conseils de discipline. Ce même 19 juin, se tenait aussi le 25^e congrès du syndicat des ouvriers de la maintenance de la RATP (GISO), un des syndicats de la CGT RATP. Dès l'ouverture du congrès, après lecture d'une motion de soutien à Cemil et Mickaël, la question a été posée de l'attitude du congrès face au rassemblement programmé. Après un débat assez houleux, un compromis a fini par se

dégager : une délégation des congressistes irait rejoindre les militants de la CGT RATP pour soutenir Cemil et Mickaël.

C'est donc une forte délégation des congressistes du GISO, notamment des camarades de la maintenance ferroviaire, qui a rejoint les 200 personnes réunies sous les fenêtres de la direction. Drapeaux de la CGT, mais aussi celui des autres organisations syndicales comme Solidaires, Sud (à la RATP se sont deux organisations différentes) ou celui des autonomes du SAT, le ballon des manifestations, la camionnette sono... tout était en place pour un rassemblement de solidarité et de lutte.

Toutes les organisations syndicales présentes se sont succédé au micro. Toutes, ont apporté un soutien franc, appuyé et net aux deux camarades. La CGT naturellement, à plusieurs titres (Union syndicale, les Bus, la section syndicale des camarades...), sans oublier Cemil, visiblement touché par

ces marques de solidarité. Le secrétaire général de l'Union départementale CGT de Paris interviendra également pour apporter le soutien de l'UD. Un élu du PCF, parlementaire, a fait le lien entre la volonté de filialisation du réseau Bus et la répression contre les deux militants. Il interpellera à l'Assemblée nationale la ministre des transports, Madame Borne, dans le cadre du débat sur la loi d'orientation des mobilités (la loi LOM) et pour dénoncer la répression antisyndicale à l'encontre de Cemil et Mickaël

Un représentant de LO, dans une longue intervention, apportera aussi le soutien de son organisation.

Au nom de notre parti, le camarade Raymond, applaudit quand il salua les militants les plus anciens qui le connaissaient, rappellera que s'il avait été licencié de la RATP en 1993 suite à un simulacre de conseil de discipline, il avait été réintégré 16 mois plus tard, et avait recouvré l'intégralité de ses droits, cela grâce à la mobi-

lisation de toutes et de tous.

Le camarade Daniel, connu aussi pour son appartenance à notre parti, reviendra sur le contexte de cet acharnement contre Cemil et Michaël. Il rappellera au micro la lutte des cheminots de l'année dernière contre la réforme de la SNCF. Et si, a contrario de la SNCF, à la RATP le statut n'est pas d'emblée attaqué, il l'est de façon plus sournoise via la filialisation des nouvelles lignes de tramway et de celles annoncées des bus. Mais comme pour les salariés de la SNCF, pour les travailleurs de la RATP cela risque d'être le fameux « sac à dos social » avec à la clé le licenciement en cas de refus. Il fallait rattacher la répression contre Cemil et Mickaël à cette politique du gouvernement et de la RATP visant à démanteler l'entreprise.

Après plus d'une heure de prises de parole, une forte délégation a accompagné Cemil et Mickaël au conseil de discipline ; des motions ont été lues rappelant que ces deux ●●●

●●● camarades étaient convoqués en ces lieux parce qu'ils n'avaient rien fait d'autre que de remplir leur mandat de militants CGT.

La direction de l'attachement de Croix-Nivert avait bien monté des dossiers de l'épaisseur d'un bottin pour chacun des militants, mais rien de conséquent pour venir étayer l'accusation totalement saugrenue de

« harcèlement moral d'ambiance », la direction ayant même eu du mal à dérouler son réquisitoire !

A la fin du deuxième conseil de discipline qui s'est terminé vers 23h, deux mois de mise à pied ferme ont été retenus à l'encontre de Cemil et de Mikael.

Totalement inadmissible ! Mais force est de constater que la direction n'a

quand même pas pu aller jusqu'au bout de sa logique visant à faire feu de tout bois pour demander la révocation des deux camarades. Le rapport de force engagé depuis les entretiens préalables du 21 mai, avec préavis de grève et une large mobilisation, l'a contrainte à reculer.

La mobilisation intersyndicale effective et qui s'est largement exprimée

au micro lors de ce rassemblement du 19 juin l'a également obligée à mieux mesurer là où elle mettait les pieds. Tout comme l'écho politique qu'a commencé à prendre cette affaire par-delà la RATP.

Mais, ne crions pas victoire trop tôt. Restons mobilisés. ★

Correspondance Cellule 2^e Congrès

Aux urgences, la lutte ne faiblit pas !

Chaque jour, de nouveaux services d'urgences se mettent en grève, soit avec le collectif inter-urgences soit à l'initiative des syndicats. Depuis le 18 mars où la grève a débuté aux urgences de l'hôpital Saint-Antoine suite à une agression, ce ne sont pas moins de 154 services qui se sont mis dans le mouvement, signe qu'il ne manquait qu'une étincelle pour mettre le feu à des services qui, depuis des années, tentent de pallier les manques de moyens humains et de répondre de leur mieux pour accueillir les patients qui se pressent aux urgences. Mais il y a une limite à tout et des barrières sont en train de céder dans les têtes, notamment celle de la culpabilité.

Le 3 juin, une vingtaine de personnels de l'hôpital Lariboisière se sont mis en arrêt et n'ont pas pris leur poste. Le 10 juin, ce sont 15 infirmiers et aides-soignants sur 19 de l'hôpital Saint-Antoine à Paris qui, épuisés par leurs conditions de travail, ont posé des arrêts maladie et ne se sont pas présentés à leur prise de service, laissant la direction gérer la pénurie. A Rouen, suite à un rassemblement contre la suppression de 160 postes d'ASH (Auxiliaires de Services

Hospitaliers), le Comité Technique d'Établissement a été envahi.

La question d'aller au-delà d'une certaine légalité, sortir du cadre habituel pour arracher des moyens de soigner commence à s'imposer face à une politique qui, en pressurant les hôpitaux, entraîne des morts chez des patients par manque de soin. Cela, le personnel n'en peut plus, et n'en veut plus. Il refuse de le voir comme une fatalité !

La ministre de la santé a annoncé une revalorisation de la prime du personnel des urgences (pour un total de 55 millions d'euros) et débloqué une enveloppe de 15 millions pour maintenir les effectifs lors de la période estivale, soit 70 millions en tout. C'est une première victoire due à la lutte mais très en deçà des revendications du personnel et avec l'octroi de primes en lieu et place d'augmentations de salaires pérennes.

Le mouvement se poursuit avec des actions conjointes, syndicats et collectif inter-urgences, comme cela vient de se passer mardi 2 juillet lors d'une mobilisation de rue à caractère national (voir photos et commentaires sur notre site). Ce jour-là avait lieu la conférence salariale pour les agents et salariés

de la fonction publique. Syndicats CGT - FO - et SUD Santé Sociaux et le collectif inter-urgences avaient appelé à un rassemblement devant le ministère du budget à Bercy pour réclamer « le déverrouillage des cordons de la bourse et pour l'obtention des financements pour les revendications légitimes des personnels. »

Dans un communiqué commun, les organisations ont déclaré : « des effectifs en personnels pluridisciplinaires supplémentaires, des lits d'aval nécessaires pour le "zéro patient sur les brancards" et une revalorisation de leur salaire de 300 euros... »

Cette journée a montré que l'unité collectif - syndicats était nécessaire pour amplifier la lutte, pour faire bouger le gouvernement.

Dans les dernières déclarations d'Agnès Buzyn, il n'est pas question d'augmenter durablement les moyens en personnel ou d'arrêter les suppressions de lits. Il n'est question que de primes pour certains et en aucun cas d'augmentation de salaires. Pour la ministre, la solution face aux problèmes rencontrés, c'est son « plan santé 2022 » et la réorganisation entre les hôpitaux et la médecine libérale, c'est-à-dire continuer une

politique qui, depuis quinze ans, met les hôpitaux en grande difficulté.

Au-delà des urgences l'ensemble du personnel des hôpitaux était appelé à faire grève car les difficultés liées aux restrictions budgétaires et à la politique d'austérité menée depuis une quinzaine d'années retombent sur TOUS les personnels. Ce sont les urgences qui ont répondu en nombre car déjà mobilisées, mais, dans certains hôpitaux, l'ensemble des services se sont sentis concernés par cette journée de mobilisation. Les EHPAD eux-mêmes avaient une journée d'action la veille, 1^{er} juillet, pour mettre en avant leurs revendications spécifiques.

Le mouvement de grève dans les urgences va perdurer pendant l'été. Il va falloir pousser plus loin la mobilisation pour faire céder ce gouvernement qui continue ses plans de réduction drastique des budgets hospitaliers avec, comme objectif, d'augmenter l'hospitalisation en ambulatoire l'année prochaine donc avec toujours et encore moins de personnels et de lits.

Il est urgent de travailler à un mouvement d'ensemble au niveau de la santé avec les personnels en lutte et en y associant les usagers. ★

La psychiatrie, vent debout contre l'instauration du « casier psychiatrique »

La psychiatrie manque de moyens, de personnels ; des mouvements secouent régulièrement les établissements pour dénoncer la grande misère de ce secteur qui ne permet pas de prendre en charge dignement les patients.

Il a fallu beaucoup d'engagement de la part des personnels pour que des hôpitaux psychiatriques obtiennent des renforts substantiels. Ainsi, il aura fallu 7 mois de grève à l'hôpital psychiatrique Philippe-Pinel d'Amiens avec la CGT pour obtenir la création de 30 postes de soignants et la titularisation de 25 contractuels à la mi-janvier. Au cours de cette grève, il y eut 109 jours et nuits de campement devant l'établissement, et l'enchaînement des membres du personnel aux grilles de l'Agence Régionale de Santé. Auparavant, c'était ceux du

Rouvray, ou bien encore les salariés du pôle de psychiatrie du Groupe Hospitalier du Havre, l'hôpital Pierre-Janet, avec occupation des toits en pleine canicule.

Ces luttes ont été âpres et longues mais se sont terminées par des succès.

Est-ce la peur que le mouvement reprenne en psychiatrie alors que les urgences sont en pleine bagarre ? Toujours est-il qu'au CHU de Toulouse, il n'a fallu qu'un préavis de grève déposé par la CGT et SUD pour obtenir aux urgences du service psychiatrique deux postes supplémentaires d'infirmier.e.s, la titularisation de 6 agents contractuels et des travaux d'amélioration du service.

Outre la faiblesse des moyens, un autre cheval de bataille secoue aujourd'hui la psychiatrie. Il s'agit du

virage dangereux pris avec la stigmatisation et le fichage de patients. Déjà, par décret n° 2018-383 du 23 mai 2018, toute personne hospitalisée sous contrainte en psychiatrie, pour dépression, burn-out, ou idées délirantes qui ne peut donner son consentement du fait de ses troubles, était fichée à l'aide de l'outil informatique HOPSYWEB.

Avec le décret n° 2019-412 signé le 6 mai 2019 par Edouard Philippe et Agnès Buzyn, au prétexte de prévention contre la radicalisation, un pas de plus vient d'être franchi : « Le décret autorise la mise en relation entre les données enregistrées dans les traitements HOPSYWEB et le fichier de police FSPRT, Fichier pour la Prévention de la Radicalisation à Caractère Terroriste ».

Dans un communiqué du 25 mai, le Printemps de la Psychiatrie, rassemblant les professionnels ou usagers qui veulent promouvoir un renouveau des soins psychiques, dénonce cette dérive : « ...Autant dire que, pour tout accident de la vie ayant des conséquences psychiques suffisamment graves, toute personne se trouve inscrite de façon indue dans ce fichier. Depuis mai 2019, elle est potentiellement considérée comme un terroriste en puissance. Nous dénonçons le renforcement de cet amalgame entre terrorisme et troubles psychiques et mentaux qu'entérine le gouvernement actuel... ». Des syndicats de psychiatres dénoncent une violation du secret médical et l'atteinte grave à la vie privée des personnes. ★

Détermination des enseignants, obstination et autoritarisme du ministre, un Bac 2019 qui fera date !

Les examens 2019 ont fait franchir à la mobilisation enseignante un cap supplémentaire dans la détermination, tandis que le ministre Blanquer multipliait mensonges, provocations et menaces. Un tabou a été levé, des digues ont été rompues. Jamais le mouvement enseignant n'avait été aussi loin ! C'est la ténacité des mobilisations dans certaines académies qui a permis que le passage de relai se fasse entre les différents secteurs mobilisés de l'éducation qui, par vagues successives, se sont succédé et ont fait grossir les rangs de la contestation et grandir sa détermination. C'est ainsi que l'intersyndicale nationale appelait à la grève des surveillances du Bac. Le ministre a multiplié les mensonges pour minimiser le mouvement, alors que dans certaines académies et dans certains établissements la grève était suivie à plus de 50 %, voire 70 %. Il a fallu recourir à des vacataires, des étudiants, des retraités, des inspecteurs, des principaux de collège... pour assurer les surveillances. On a vu parfois un seul surveillant par salle, voire un pour 2 salles ! A Toulouse, le caractère massif de la grève s'est matérialisé par

une AG de 800 personnes devant le Rectorat, AG qui a reconduit la grève. Cette grève s'est poursuivie avec les surveillances du Bac toute la semaine, puis des piquets de grève devant les centres de correction des épreuves du Bac professionnel (jusqu'à 60 % de grévistes). Les AG de correcteurs se sont ensuite organisées, à l'occasion des réunions d'harmonisation, au moment où les correcteurs allaient chercher leurs copies. Des rassemblements de grévistes devant les centres de réunions ont permis que ces AG se mettent en place. L'AG des enseignants de philosophie de l'Académie de Toulouse affichait sa détermination. Enfin, le mouvement a poursuivi par la « grève des notes ». Le ministre continuait à mépriser et minimiser le mouvement, jusqu'à cette folle journée du 4 juillet 2019, où l'injonction ministérielle, tout en menaçant les grévistes des sanctions les plus sévères (jusqu'à 15 jours de retrait de salaire, plus des sanctions administratives), demande aux jurys de délibérer afin d'annoncer coûte que coûte les résultats le lendemain : si pas de note, on prend la moyenne de l'année, si pas de livret scolaire, on invente des notes. Dans les acadé-

mies les plus touchées (Région parisienne, Haute-Garonne...), on assiste alors à la grève des jurys. La situation devient proprement chaotique : des jurys se transforment en AG, des présidents de jurys refusent de siéger, des motions de solidarité sont votées. Des chefs d'établissement témoignent. Des AG réunissent, ce 4 juillet, 600 personnes à Paris, 250 à Toulouse ! Du jamais vu pour une mobilisation complètement inédite ! Mobilisation qui s'est aussi traduite par la grève, parfois massive, dans les centres de correction du brevet des collèges, mobilisation quelque peu éclipsée par celle du Bac.

Le principe d'égalité est clairement dévoyé par le ministre lui-même, du fait de son arrogance et de son mépris ! Certes, les résultats ont bien été publiés ce vendredi, mais à quel prix ?

A Toulouse, vendredi 5 juillet, une manifestation de soutien de 500 personnes accompagnait les correcteurs qui remettaient leurs copies au Rectorat.

Le mouvement tient sa principale victoire, celle d'avoir tenu bon face aux menaces et intimidations. Les tentatives de marginalisation se sont

heurtées, à chaque fois, à la grande solidarité des collègues et au fait que les réformes Blanquer sont massivement rejetées. C'est autant d'acquis pour la rentrée. Les enseignants ont repris confiance dans leur capacité à lutter collectivement par la grève. ★

Loi Blanquer : des reculs obtenus par la mobilisation

Jeudi 4 juillet, la loi Blanquer était adoptée définitivement en pleine « crise du Bac ». La mobilisation a pesé sur la version finale ; en effet le ministère a dû reculer sur plusieurs points :

- La mise en place des établissements de savoirs fondamentaux (écoles-collèges)
- Le pouvoir hiérarchique accordé aux directeurs
- Les sanctions pour les familles en cas d'absentéisme de leur enfant
- L'interdiction de ports de signes religieux pour les familles lors de sorties scolaires
- La formation des enseignants obligatoire pendant les vacances

Massy-Palaiseau (91)

Mobilisation enseignants - parents d'élèves

Durant l'année scolaire écoulée, sur les secteurs de Massy-Palaiseau-Les Ulis (91), les enseignants se sont mobilisés dès les premières annonces du gouvernement. Dans la plupart des lycées, ont été organisées des heures d'informations syndicales pour analyser les textes et pour mesurer l'ampleur des dégâts que les réformes allaient engendrer. Très vite, la très grande majorité des collègues a été convaincue de la nécessité d'organiser la résistance à cette politique de mise à mal de ce qui reste encore du caractère national de l'éducation. Fin novembre, avec les organisations syndicales (Solidaires et CGT) et avec le concours de professeurs non syndiqués, nous avons pu organiser une réunion publique invitant les parents d'élèves et les élèves pour leur présenter les réformes et leurs conséquences, principalement au niveau des lycées puisqu'ils sont particulièrement visés à travers les réformes des lycées, du bac et de Parcoursup. Cette réunion fut un premier signe encourageant. Une soixantaine de parents ont répondu présents, quasiment au pied levé. Et malgré la difficulté d'expliquer les réformes car très techniques, les parents ont pu mesurer au moins le fait qu'elles conduisaient à toujours plus de sélection et

de mise en concurrence des établissements entre eux.

Le 9 mai dernier, à l'appel de Solidaires, avec la participation de la FSU et de l'Union locale CGT de Massy, plus de 200 personnes, enseignants, parents d'élèves et jeunes, ont défilé sous la pluie contre les réformes Blanquer dans les rues de la ville.

Avec les collègues, nous nous sommes régulièrement mis en grève dans un certain nombre de nos établissements à l'appel des intersyndicales (CGT, SNES, Solidaires...) : grève du 17 novembre, 14 décembre 2018, des 5 février, 19 mars, 4-9-18 avril, 16 mai et 13 juin 2019.

Le 20 juin, après une large diffusion de tracts à la sortie du RER B avec l'appui militant et logistique de l'Union locale CGT de Massy (intervention au mégaphone tout le temps de la diffusion de tracts), un rassemblement était organisé devant la permanence de la députée LREM de l'Essonne, Mme Atger.

Une délégation a été reçue, composée de la secrétaire générale de l'union locale CGT de Massy, des représentants des syndicats enseignants CGT et SNES, une représentante de la CAPE 91, (association de parents d'élèves, scission de la FCPE) et une représentante d'Altérité, un collectif de parents d'élèves qui se mobilise

sur les questions du handicap. Lors de cette rencontre, la délégation a réaffirmé à la députée la détermination des enseignants à combattre cette politique au service non seulement des plus riches et des patrons, mais qui mettait en coupe réglée l'éducation nationale.

Nous sommes parvenus tout de même à lui faire dire au moins sa « désapprobation » sur la façon de faire du ministre consistant à passer ces réformes en force, sans concertation et sur le caractère précipité de leur mise en place. Était-ce pure provocation ou volonté de nous « piéger », celle-ci nous a demandé ce que nous envisagerions à la place du gouvernement ? Il ne nous a pas été difficile de lui répondre : d'abord en préalable si le gouvernement voulait apaiser les tensions : le retrait de la loi sur « l'école de la confiance » et les réformes Blanquer, quitte à ce que le ministre démissionne car totalement désavoué.

Face à la détermination d'un grand nombre d'enseignants, c'est une intersyndicale unanime qui a appelé les collègues à la grève de la surveillance des examens le 17 juin pour les épreuves de philosophie, appel qui a été très suivi sur le secteur avec environ 40 % de grévistes, loin des 2,5 % de grévistes annoncés par le gouver-

nement dans les médias. L'après-midi même, nous étions à Paris (rue du Bac !) avec 2 000 autres enseignants, syndiqués, stylos-rouge et non syndiqués, à 400 mètres du 110 rue de Grenelle, adresse du ministère de l'Éducation nationale. Mots d'ordre et chansons revendicatives à tue-tête : « Jean-Michel Blanquer, ministre autoritaire/réactionnaire, on ne veut pas bosser pour toi ».

Nouveau point d'orgue de la lutte : le baccalauréat

Depuis le 17 juin, des assemblées générales ont été organisées pour décider localement des suites à donner au mouvement quant au blocage des épreuves du bac. Ce sont plusieurs centaines d'enseignants qui ont corrigé leurs copies mais qui n'ont pas fait remonter les notes à la date du 2 juillet. Malgré la menace du gouvernement de ne pas payer les grévistes depuis le jour du retrait des copies jusqu'à leur retour effectif (soit 15 jours environ), de nombreux enseignants ne les avaient toujours pas rendu le 5 juillet, jour officiel des résultats du bac. ★

Correspondance cellule
Internationale

Paris – Collectif Ni guerre ni Etat de guerre

Conférence sur les ventes d'armes

Une quarantaine de personnes ont suivi avec attention la conférence organisée par le collectif « Ni guerre, ni état de guerre » sur les ventes d'armes françaises et sur le cas du Yémen, pays agressé par la monarchie saoudienne, à la tête d'une coalition dont plusieurs Etats membres sont de gros clients des marchands d'armes français.

Deux membres du collectif, dont notre camarade Christian Pierrel, qui représente notre parti en son sein, ont animé cette conférence. Après avoir présenté les intervenants, Patrice Bouveret, de l'Observatoire des armements (voir encart) et Sadek Alssar, pour l'organisation « Salam for Yemen » (la paix pour le Yémen), le camarade a développé les raisons pour lesquelles le collectif avait lancé cette initiative, avec ces deux volets. « L'actualité est saturée de guerres, d'annonces de records de ventes d'armes des industries françaises, sans parler de la mise en route du service national universel, véritable mécanisme de conditionnement de la jeunesse dès 16 ans – de militarisation des esprits.

Le tabou des ventes d'armes, synonyme de bons résultats de la balance extérieure et d'emplois garantis, se lézarde ; les critiques se multiplient notamment sur les ventes d'armes à l'Arabie saoudite. Le manque de transparence est brocardé, l'absence de débat, y compris au niveau des institutions, est critiqué. Les poursuites judiciaires, notamment les convocations devant la DGSI, à l'encontre de journalistes qui dévoilent le "dessous des cartes" sont dénoncées. Plus important encore, on voit des mobilisations syndicales contre les livraisons d'armes : les dockers CGT du Havre, de Fos-sur-Mer ont refusé le chargement des bateaux saoudiens venus prendre livraison d'armes et de munitions. Dans ces mobilisations, des organisations de jeunes, des organisations pacifistes se sont retrouvées avec les syndicats. C'est un phénomène international, qui s'est répété à Santander (Espagne), à Gênes (Italie)... Ce sont

les "routes de la guerre", faites de cargos chargés de matériel militaire qui convergent vers les "points chauds" : le Moyen-Orient, mais aussi l'Afrique et l'Asie Pacifique. A ce propos, il faut souligner la tournée de Charles-de-Gaulle dans cette vaste zone pour, comme l'a dit Parly, affirmer la défense militaire de ce que l'impérialisme français considère comme ses "possessions" et de ses "intérêts économiques vitaux", tout en essayant de vendre des armes aux Etats intéressés à ne pas trop dépendre des USA ou de la Chine. » Rappelant les précédentes conférences organisées par le collectif, notamment celle sur la présence de l'armée française en Afrique ou celle sur le lien entre guerres impérialistes et développement des groupes terroristes, le camarade a expliqué le choix de donner la parole à un spécialiste des ventes d'armes et à un militant yéménite qui dénonce la sale guerre menée contre son pays. « Il faut mener un travail d'information et de mobilisation soutenu, pour faire prendre conscience des dangers de la militarisation qui s'accélère et s'amplifie. C'est pour cela que le collectif était au rassemblement du 25 mai, à la République, pour exiger l'arrêt des ventes d'armes à l'Arabie saoudite. Et comme pour le nucléaire, il s'agit aussi de gagner à ce combat les travailleurs des industries d'armement, qui sont très implantées dans certaines régions comme le Cher, la Loire-Atlantique, les Hautes-Pyrénées, où sont organisées les premiers stages du SNU ce qui n'est pas un hasard. »

L'intervention de Patrice Bouveret

Dans cet article, pour des raisons de place, nous allons nous concentrer sur le contenu de son intervention. En constatant d'emblée le manque de débats sur ces questions, en dénonçant les fausses idées qui sont véhiculées et les mensonges qui sont assésés, il a tout d'abord rappelé que suite au génocide au Rwanda, durant

lequel des armes françaises ont été livrées aux génocidaires, un débat avait commencé à se développer autour de ces questions, y compris au niveau du parlement, mais il n'y a pas eu de suites. Aujourd'hui encore, les informations données par le gouvernement sur les ventes d'armes est parcellaire, a posteriori, et ne fournit que des chiffres les montants des transactions sans détailler le type d'armes.

Pour illustrer la politique du mensonge, il a disséqué l'argument selon lequel ce secteur serait essentiel et bénéfique pour l'économie, pour l'emploi en insistant sur la dimension du choix politique qui sous-tend ces décisions. C'est dans les années 60, avec la V^e République, que ce secteur prend de l'ampleur et de l'importance. Cela correspond à la politique gaullienne pour acquérir l'arme atomique et au développement d'une politique garantissant l'approvisionnement en pétrole, essentiellement celui du Proche-Orient. C'est aussi de là que date une active politique de partenariat et de ventes d'armes avec des Etats producteurs de pétrole.

Les ventes d'armement représentent 1 % du commerce extérieur, soit moins que celles des vins et spiritueux (deux fois plus), des produits de beauté... Si la production et la vente d'armes sont hautement profitables pour les entreprises de ce secteur, du fait notamment de leur premier client, l'Etat, si elles représentent environ 7 milliards d'exportations, elles nécessitent aussi des importations de produits, à hauteur de 2 milliards. De plus, comme ce sont les armées elles-mêmes qui assurent leur promotion, y compris par des manuvres de présentation, elles en assument une grande partie des coûts. Il a également traité l'argument selon lequel il faut absolument vendre des armes à d'autres Etats, pour permettre aux entreprises de fournir les équipements militaires nécessaires à la « défense française ». Mais cet argument bute sur une première réalité : « les armes nucléaires ne se vendent pas » et, d'autre part, les armes développées à grands ren-

forts d'investissements publics et privé, sont destinées à des Etats qui mènent des guerres, et n'ont rien de « défensives ».

De là, une première conclusion : « l'objectif est avant tout de défendre la place de la France dans le monde », ce qui l'amène à conclure que « le choix de la militarisation n'est pas d'abord une question financière ou économique, mais politique ».

Comme il l'a dit à plusieurs reprises, ses propos visent à provoquer le débat, et il est clair pour nous que la question de la militarisation, de ses causes, à la fois économiques et politiques, est à approfondir, pour l'inscrire dans le combat pour abattre le système capitaliste impérialiste, dont l'impérialisme français est un des maillons.

Un autre point que Patrice Bouveret a détaillé, c'est celui des différentes clauses des contrats d'armement. Il a pris le cas d'Israël, client et fournisseur d'armes, auquel on vend des composants qui se retrouvent dans les armes « made in Israël ». Mais plus important encore, les ventes d'armes ont toujours des clauses de « maintenance ». Ainsi, pour le cas de l'Arabie saoudite ou des EAU, il faut exiger non seulement l'arrêt de nouvelles ventes, mais aussi l'arrêt de la fourniture des munitions et de la maintenance des armes, sans laquelle, elles deviendraient très rapidement inopérantes. ★

Observatoire des armements

Créée en 1984, cette association est basée à Lyon, où elle a un centre de documentation. Elle édite un bulletin, *Damoclès*, et publie des ouvrages qui font référence. Patrice Bouveret en est l'actuel président.

Parmi les ouvrages, il y a celui sur *La coopération militaire et sécuritaire France-Israël*, à la demande de l'AFPS. Ce livre traite notamment de « l'israélisation de la sécurité ». Le site : www.obsam.org

Le SNU n'est pas « amendable »

La première session du SNU s'est achevée. Deux mille jeunes de 16 et 17 ans, garçons et filles, tous volontaires, ont donc passé 15 jours ensemble, dans des « maisons » situées dans 13 départements. Tout a été fait pour que ce soit une « réussite » et les services de France Télévisions ont été mis à contribution, pour réaliser un feuilleton quotidien, avec 13 jeunes, qui

se passe sur la chaîne France TV Education qui dépend du ministère de l'Education nationale, et sur la chaîne parlementaire.

Alors que de nombreux commentateurs insistent sur le caractère « militaire » de l'encadrement de ces jeunes, la version officielle est d'afficher la réussite de cette opération de « cohésion républicaine » et de promotion de l'engagement.

La levée du drapeau, la Marseillaise « chantée a capella » passent en boucle, un peu moins l'évanouissement de quelques jeunes, debout de longues minutes sous le soleil. Tout cela n'est pas, comme le disent certains nostalgiques du service militaire, du « folklore », mais un mécanisme de conditionnement à destination de jeunes adolescents. Tirer parti de l'en-

thousiasme de certains jeunes, pour justifier la pertinence du SNU, et vouloir le rendre obligatoire aux 800 000 jeunes, d'une tranche d'âge, s'inscrit dans ce mécanisme.

Le collectif qui se met en place pour dire « non au SNU », auquel notre parti participe, va devoir engager le travail d'information et de mobilisation dès la rentrée. ★

En avant pour les marches du 21 septembre

Le 21 septembre, pour la troisième année consécutive, le collectif « les Marches pour la paix » organisera des marches, rassemblements sur le thème de la lutte pour la paix. Le collectif national, qui rassemble plus de 170 organisations, a tenu une assemblée générale, le 20 juin dernier, et a ratifié cet engagement. Notre parti, membre de ce collectif, y était représenté. Plusieurs questions ont été discutées lors de cette réunion de travail qui a réuni des représentants d'une quinzaine d'organisations (1). C'est le Mouvement de la paix qui assure l'animation de ce collectif et une grande partie des tâches qui en découlent.

Tout d'abord, la question de l'articulation entre le combat pacifiste et celui de nombreuses organisations membres du collectif qui promeuvent la non-violence et la lutte contre les guerres, et plus particulièrement la politique de guerre et de militarisation menée en France par les gouvernements successifs et le droit des peuples dominés, niés dans leurs droits, à recourir à toutes les formes de lutte. Difficile de prôner la non-violence au peuple palestinien et personne ne lui a contesté le droit à user de la violence contre l'occupant sioniste.

L'autre question qui a été débattue,

c'est la dimension écologique, avec l'idée de lier la lutte pour la paix à la lutte pour la préservation de l'environnement et de s'adresser en particulier aux jeunes qui se mobilisent « pour le climat ». Il est clair que les industries de fabrication d'armement, notamment nucléaire, les manœuvres militaires qui se multiplient, sans parler des guerres elles-mêmes, sont des facteurs importants de pollution dans tous les domaines. Pour nous, cela met encore plus l'accent sur la nécessité d'inscrire le combat pour la paix contre la militarisation et les guerres de domination et de pillage, dans le combat global contre le système capitaliste impérialiste.

La mobilisation pour les marches du 21 septembre est donc lancée, partout où des collectifs existent.

A Paris, la décision a été prise d'organiser une marche. Nous avons soutenu cette proposition, pour installer cette date dans l'agenda des mobilisations, pour que cette question soit systématiquement présente dans les débats sociaux et politiques, ce qui n'est pas encore gagné. Un site dédié est mis en place : chaque organisation est invitée à l'alimenter de sa contribution. Un appel a été fait pour élargir la campagne de signature en faveur de la ratification du traité onusien d'interdiction des armes nucléaires (TIAN). Plusieurs organisa-

tions ont mis cette pétition en ligne (2). Dans cette réunion de travail, notre parti est intervenu sur trois questions :

- L'importance de développer une mobilisation pour l'arrêt des ventes d'armes de la France à l'Arabie saoudite et aux EAU, qui mènent une sale guerre au Yémen, en soulignant l'importance des mobilisations des jeunes et des syndicats des dockers du Havre, Fos (Cgt), Gênes, et Santander.

- La nécessité d'alerter sur le danger que représente la politique de « défense européenne », qui profite notamment au lobby militaro-industriel français et qui participe à la « militarisation » des relations internationales et accroît le danger de guerre.

- L'importance de développer une campagne large pour expliquer la teneur du « service national universel », pour faire grandir le « non au SNU », en s'adressant notamment aux jeunes, aux parents, aux enseignants ★.



1- Nous avons listé les organisations suivantes : Mouvement de la Paix, CGT, Association internationale des éducateurs à la paix, EELV, MAN, Femmes solidaires, MRAP, Appel des 100, Pionniers de France, Association d'amitié Franco Vietnamienne, PCF, Libre pensée, ARAC, Ican, Association droit solidarité des juristes démocrates, ainsi que Mgr Gaillot.

2- La pétition sur le site du mouvement de la paix : <https://www.mvtpeix.org/wordpress/petition-pour-un-traite-dinterdiction-des-armes-nucleaires/>

Ventes d'armes et militarisation de la mer

Le salon du Bourget a été l'occasion pour Macron de dévoiler une maquette grandeur nature du système de combat aérien futur (SCAF), associant la France, l'Allemagne à travers Dassault et Airbus et l'Espagne. Les ministres de la défense, F. Parly, U. Van den Leyen, devenue depuis présidente de la Commission européenne - tout un symbole - et celle d'Espagne, M. Robles, ont signé le protocole d'accord qui devrait courir jusqu'en 2040 (date de livraison du futur avion qui en est une pièce maîtresse), en insistant sur le fait qu'il était ouvert aux autres Etats membres de l'UE, en particulier ceux qui sont engagés dans la politique de défense européenne. Les sommes en jeu sont considérables : on parle de plusieurs dizaines de milliards.

Le dernier rapport présenté par le gouvernement au parlement sur les ventes d'armes a mis en évidence les « excellents résultats » en 2018 : 9,1 M€, en hausse de 30 % par rapport à 2017. La présentation de ce document est très incomplète : il ne donne pas d'indication sur le type d'armes vendues mais uniquement des sommes par grands contrats (au-dessus de 100 millions), mais des indications sur les grandes tendances.

La moitié des contrats concernent des Etats du Moyen-Orient. Le « palmarès » sur la période 2009-2018 place l'Arabie saoudite en tête (11,3 M€), suivie par le Qatar (11 M€), l'Inde (8 M€), l'Egypte (7,5 M€). Le gros contrat avec l'Australie, autour de la vente, fabrication et maintenance de sous-marins (8 M€) ne figure pas, car signée en 2019. A noter, le contrat de 1,1 M€ avec la Belgique et celui de 1,1 M€ avec l'Espagne. La part des ventes aux Etats d'Europe est de 25 % et de 15 % pour la région Asie-Pacifique.

C'est dans cette vaste région que l'impérialisme français veut affirmer sa « présence », défendre « ses intérêts » et vendre ses armements.

« La militarisation des mers, nous y sommes ! » C'est le responsable du groupe aéronaval autour du Charles-de-Gaulle qui a tenu ces propos martiaux, lors de la tournée dans l'océan Indien, de Toulon à Goa (Inde), Singapour, la Malaisie, le Japon, l'Indonésie, l'Australie, Djibouti et l'Egypte.

Plusieurs manœuvres navales ont été organisées, avec la VII^e Flotte US, le Canada, le Japon, l'Australie, ainsi qu'avec les flottes de chaque pays, pour améliorer « l'interopérabilité »

des forces navales (sous-marins compris) et promouvoir les armements français.

La ministre Parly a participé à la réunion annuelle (le Shangri-Le Dialogue) avec des spécialistes de la sécurité, les responsables politiques de la défense des Etats d'Asie. Elle a expliqué, en termes typiquement néocoloniaux, les objectifs de l'impérialisme français dans cette zone : « nous avons des territoires, plus de 1,6 million d'habitants, plusieurs îles de différents statuts, de vastes zones économiques exclusives et la responsabilité qui va avec ». C'est notamment le rôle des 7 000 militaires qui y sont déployés, notamment sur trois bases. Mais l'impérialisme français n'a pas les moyens de déployer les mêmes forces que l'impérialisme US (60 % de ses forces militaires sont déployées dans le Pacifique, avec une kyrielle de bases) ni d'aller à la confrontation avec la Chine, qui a réussi à développer en quelques années une force navale aussi importante que la sienne. C'est pourquoi, la doctrine mise en œuvre est celle de la « coopération régionale » qui, comme le souligne une experte de cette région, est « fortement ancrée dans les exportations d'armements ».

Dès lors, on comprend pourquoi l'impérialisme français ne veut en aucun cas « lâcher » ses « possessions », notamment la Kanaky.

Au niveau mondial, le rapport annuel du SIPRI (centre de recherche basé à Stockholm) confirme l'accroissement des dépenses militaires au niveau mondial : 1882 M\$, (+2,6 %), après la hausse de 1,1 % en 2017. Si les USA consacrent 649 M\$, loin devant ses concurrents, la Chine consacre 250 M\$ et essaie de combler son retard.

Dans le domaine des monopoles d'armements, les restructurations et concentrations s'accroissent. United technologies et Raytheon viennent de fusionner, pour devenir le N° 3 mondial, derrière Boeing et Airbus. Si Trump continue à faire des pressions sur ses alliés européens, membres de l'Otan, pour qu'ils achètent des armements US, les coopérations entre monopoles d'Etats européens, se poursuivent.

On le voit avec les projets en matière aéronautique (voir plus haut), en matière de construction de chars et blindés (KNDS, alliance formée par Krauss Maffei Wegmann et Nexter Systems) et, aujourd'hui, à travers la « co-entreprise » entre Naval group (Fr) et Fincantieri (It), pour développer des corvettes et des frégates. ★

« Plan de paix » de Trump

Le peuple palestinien n'est pas à vendre !

Un « business plan »

Jared Kushner, le gendre de Donald Trump, a présenté le premier volet de son plan pour la Palestine, le 25 juin dernier, lors de la conférence économique qui s'est tenu à Bahreïn. C'est la première fois que l'administration américaine construit « son » plan de paix. Les Etats-Unis prétendent changer l'approche classique du conflit en commençant par régler la question économique à travers un « business plan » financé par les pays arabes, principalement l'Arabie saoudite et le Qatar, pour tenter de résoudre la crise économique et sociale qui étouffe les territoires palestiniens. Or, ce sont les exactions politiques d'Israël qui ont détruit l'économie palestinienne par l'accaparement des terres, le blocus total imposé à Gaza ou les interdictions de circulation. Mais cette tentative pour normaliser les relations entre Israël et les pays arabes voisins sous la houlette des États-Unis est d'ores et déjà voué à l'échec. Dénoncée par les Palestiniens et boudée par une majorité de pays arabes, cette conférence s'est muée en « atelier économique ». Trump rencontre même de l'opposition de la

part d'alliés comme l'Arabie saoudite. S'il pensait que le prince héritier MBS allait tout avaliser, c'est encore son père le roi Slimane qui gère la question palestinienne et l'Arabie a toujours considéré certains points, comme le statut de Jérusalem, comme une ligne rouge.

Quoi qu'il en soit, la situation politique en Israël à la suite de la dissolution de la Knesset rend l'application d'un quelconque plan irréaliste avant les élections à l'automne prochain. Ce qui arrange bien Trump qui peut repousser l'annonce du volet politique de son plan. Celui-ci consiste à retirer de la table de négociations toutes les questions sensibles, pensant ainsi les faire disparaître sous une pluie de dollars, tout en réaffirmant son soutien à la politique de colonisation et d'annexion de Netanyahu : plus de condamnation de la colonisation ; reconnaissance unilatérale de Jérusalem comme capitale d'Israël en décembre 2017 et de l'annexion du Golan ; remise en cause de la définition des réfugiés palestiniens et suppressions des aides à l'UNWRA... et plus de référence à « deux Etats », sous prétexte que les accords passés n'ont pas abouti à

résoudre le conflit israélo-palestinien. Ce plan vise ni plus ni moins à liquider une fois pour toutes les droits fondamentaux du peuple palestinien. Ce qui est évidemment inacceptable pour le peuple palestinien mais aussi pour tous les peuples arabes qui ont tenu dans plusieurs pays à manifester contre cette nouvelle provocation de Trump.

Netanyahu à la recherche de soutiens

Pas sûr également que ce « plan de paix » de Trump permette à Netanyahu de se sortir de ses déboires judiciaires et de lui assurer le soutien de l'extrême droite laïque dont il a besoin pour se faire réélire. Pour cela, il a besoin de soutiens au niveau international, d'où les campagnes de lobbying qui se sont intensifiées ces dernières années, en particulier en France. Le mois dernier, le député LRM, Sylvain Maillard, après une rencontre avec les lobbyistes des colons israéliens, a déposé une proposition de loi à l'Assemblée nationale pour entériner la définition de l'antisémitisme de l'IHRA (Association

Internationale pour la Mémoire de l'Holocauste) qui vise, par amalgame, à criminaliser toute critique de la politique d'Israël. La proposition semble mise sous le tapis pour l'instant, mais pourrait bien être déposée à tout moment. Autre provocation contre laquelle a eu lieu un rassemblement de protestation à l'appel du collectif « Ni guerre ni état de guerre » auquel notre parti a pris part. Le 30 juin, la mairie de Paris a inauguré une « place de Jérusalem » à côté du futur centre européen du judaïsme en invitant le maire de Jérusalem, un artisan actif de la colonisation. Une inauguration qui n'a fait l'objet d'aucune condamnation de la part du gouvernement, celui-ci se contentant de réaffirmer par la voie de son consul à Jérusalem que « Jérusalem a vocation à devenir la capitale de deux Etats, Israël et la Palestine, selon des modalités qui devront être définies par la négociation ». D'où la nécessité de rester mobilisés et de continuer à dénoncer la complicité du gouvernement français avec la politique de colonisation et d'annexion des territoires palestiniens par Israël. ★

Algérie, Soudan, deux peuples toujours fortement mobilisés

Algérie

Appelée par plusieurs personnalités, la mobilisation du vendredi 5 juillet fut une mobilisation massive dans toutes les villes du pays et notamment dans la capitale Alger. Cette 20^e marche coïncidait avec le 57^e anniversaire de la victoire de la guerre de libération du peuple algérien contre la domination coloniale française. Commencé le 22 février, le Hirak dure donc maintenant depuis plus de quatre mois et ne faiblit pas. Après avoir obtenu la démission de Bouteflika, le 5 avril, le mouvement exige toujours que le « système dégage » ; comme nous l'expliquions dans l'article consacré à ce mouvement dans notre journal d'avril, « le système, c'est un ensemble d'institutions et d'hommes, de mafias, de clans, de familles, qui ont mis la main sur tous les rouages de l'Etat, qui contrôlent tous les secteurs de l'économie, qui occupent tous les postes de la vie politique et sociale » et dont le pilier principal est la haute hiérarchie militaire. C'est à tous ceux-là que s'adressent les manifestants quand ils crient : « Partez, libérez l'Algérie » ! Alors que de nouvelles élections présidentielles devaient se tenir le 4 juillet, les manifestants refusent toujours que le régime en place les organise. Après plusieurs retournements de

veste pour tenter d'épouser le mouvement, mieux le dévoyer et tenter de reprendre la main, Gaïd Salah, chef des armées et véritable homme fort du régime, a prononcé le 19 juin un discours où il a proféré des menaces à peine voilées contre ceux qui, selon lui, « portent atteinte à l'unité nationale, à l'emblème national et au corps constitué (c.à.d. l'armée) », alors même qu'une répression ciblée se met en place contre les activistes pour les isoler et faire peur aux Algériens. Le pouvoir vise notamment ceux qui brandissent le drapeau Amazigh (berbère), essayant de rompre l'unité du peuple algérien en ciblant sa composante berbère. Mais cette manœuvre ne prend pas et, face à cette situation, un réseau de lutte contre la répression et pour défendre les militants s'est constitué. Composé d'avocats, de militants politiques, de féministes et de citoyens engagés, il suit et défend les manifestants arrêtés. C'est ainsi qu'à la revendication initiale et centrale « qu'ils dégagent tous », le peuple algérien ajoute ou plus exactement la précise par deux revendications très présentes dans la manifestation de ce dernier vendredi : la démission du général Gaïd Salah, et l'arrêt du harcèlement et de la répression et la libération des détenus d'opinion.

Nous soutenons le mouvement du peuple algérien, l'unité de son peuple dans la lutte pour une Algérie démocratique, pour une société de progrès social et de paix.

Soudan

En décembre 2018, le peuple soudanais s'est révolté contre une augmentation du prix du pain et de l'électricité. Très vite, et malgré le recul du dictateur El-Bachir sur ces mesures, la mobilisation s'est poursuivie et amplifiée dans tout le pays exigeant, cette fois, la fin du régime. Une coalition de partis, de syndicats et d'organisations démocratiques dirige cette mobilisation ; elle s'est unifiée sur une plate-forme et constitue l'Alliance pour la liberté et le changement (FFC). La mobilisation populaire, qui n'a pas cessé depuis décembre, a obtenu, le 11 avril, la destitution et l'arrestation du dictateur. Pour autant, le bras de fer s'est poursuivi entre les militaires toujours au pouvoir et le peuple qui exige « tout le pouvoir aux civils ». Les opposants ont alors organisé un sit-in devant le quartier général de l'armée qu'ils entendaient tenir jusqu'à l'obtention de leur exigence. Mais le 3 juin dernier, le régime a fait intervenir les paramilitaires avec à leur tête le sinistre Mohammed

Hamdan Daglo, numéro deux du régime. Le sit-in a été dispersé avec une grande violence, le bilan a fait 150 victimes. Cette répression a été ordonnée suite au voyage du général en Arabie saoudite et en Egypte, dont les dirigeants veulent mettre fin à une révolte populaire dont ils craignent la contagion. Suite à ce massacre, les négociations entamées entre le conseil militaire de transition (TMC) et le FFC ont été un temps interrompues ; elles ont repris avec l'aide de médiateurs et ont abouti à un accord sur la transition dans la nuit du 4 au 5 juillet. Ce compromis est à mettre à l'actif du mouvement populaire qui, dimanche 30 juin, a fait une démonstration de force dans tout le pays. Selon les observateurs, cette manifestation est sans doute l'une des plus importantes jamais organisées au cours de ces derniers mois. Il est trop tôt pour analyser dans ce journal l'accord qui vient d'intervenir et connaître l'accueil que lui fera le peuple soudanais, mais nous voulons redire ici notre solidarité pleine et entière à ce peuple dans sa lutte pour la démocratie et le progrès social et réaffirmer notre opposition à tout type d'ingérence des puissances impérialistes et des régimes réactionnaires de la région. ★

Trump et sa politique de provocations « sans fin »

Il ne cesse de répéter qu'il ne veut pas se lancer dans la politique de « guerres sans fin » de ses prédécesseurs et qu'il le prouve, notamment en allant serrer la main de Kim Jong-un, dirigeant de la République populaire démocratique de Corée, à la frontière entre les deux Corées. Mais il ne cesse de lancer des provocations et des menaces « d'anéantissement total » à l'encontre de l'Iran et parle d'une probable « guerre courte », qui, chacun le sait, menacerait de mettre toute la région à feu et à sang.

Il est souvent difficile de faire la part des choses entre ce qui relève de la politique internationale du leader de l'impérialisme US et ce qui relève de sa propagande électorale pour sa réélection, campagne officiellement lancée par lui. Le point commun est le slogan obsessionnel du « make America great again » (redonner sa grandeur à l'Amérique), complété par le « America first » (priorité à l'Amérique), qui « oublie », entre autres, que l'Amérique, ce ne sont pas que les USA. Tous deux affichent la même vision de la plus grande puissance impérialiste qui ne domine plus le monde comme auparavant, qui considère être attaquée sur le plan économique de toutes parts, à commencer par ses « alliés » et qui veut absolument empêcher que la Chine ne puisse se développer en tant que grande puissance économique mondiale. Sur ce dernier point, Trump sait que les autres puissances impérialistes occidentales, ainsi que le Japon, partagent cette volonté de contrer la puissance économique grandissante de la Chine qui, de son côté, renforce ses liens avec la Russie et cherche à mettre des « coins » entre les USA et certains de ses alliés. Cette situation dangereuse et chaotique est l'expression de l'exacerbation de la concurrence entre puissances impérialistes, dans tous les domaines, qui est une des contradictions fondamentales du système capitaliste impérialiste, à l'origine des guerres inter-impérialistes. L'histoire a montré que les guerres « locales » s'inscrivent inmanquablement dans la confrontation entre puissances impérialistes et peuvent être le prélude à une confrontation directe entre elles. Dans l'état actuel du rapport de force, elles ont évité de franchir ce pas : on le voit en Syrie et aujourd'hui, dans le Golfe, avec les tensions qui montent contre l'Iran.

Une « guerre des pétroliers » s'est engagée depuis mai dans le golfe d'Ormuz par lequel passent quelque 3 0% (1) des pétroliers et des méth-

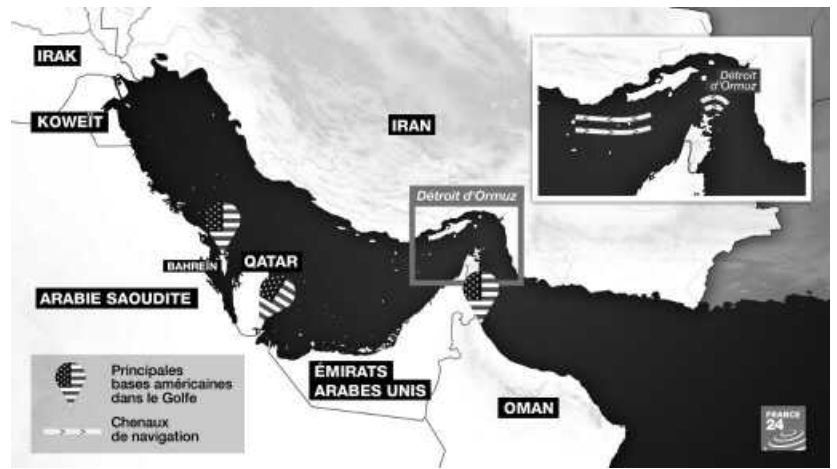
niers qui transportent le pétrole et le gaz des Etats du Golfe, de l'Iran, de l'Arabie saoudite, de l'Irak, vers leurs clients européens, japonais, chinois, coréens, turcs, africains... Mais il faut ajouter son importance pour l'ensemble du commerce des monarchies du Golfe, notamment les livraisons d'armes.

Vers une « guerre courte » contre l'Iran ?

Depuis que les USA sont sortis du traité sur le nucléaire iranien, la tension n'a cessé de monter, à l'initiative principalement de l'impérialisme US. Déjà très présentes dans cette région, les forces militaires US ont encore été renforcées (avec un porte-avions, un navire de guerre transportant des marines, des véhicules amphibies... ainsi que le déploiement de bombardiers B-52). A cela s'ajoute le blocus de l'exportation du pétrole iranien, principale source de financement, avec des mesures contre les pays ou les compagnies qui passeraient outre. Six pétroliers (saoudiens, norvégien, japonais) ont été touchés par des attaques, dont l'origine reste confuse. Il peut s'agir d'opérations montées par les services secrets, notamment ceux des Etats ouvertement en pointe pour pousser à une confrontation militaire avec l'Iran (la monarchie saoudienne, Israël...), comme d'opérations menées par l'armée iranienne, ou les deux à la fois. Toujours est-il que cela a donné lieu à deux types de réactions : des condamnations et des accusations immédiates portées contre le régime iranien, avec des appels à des ripostes, mais aussi des déclarations de hauts responsables iraniens qui ont réitéré les menaces d'un blocage total du détroit qui provoquerait une crise internationale majeure.

Quand un drone de surveillance US a été abattu, au motif qu'il serait entré dans l'espace aérien iranien, Trump a brandi la menace de frappes. Mais « dix minutes » avant le feu vert, il prétend avoir donné l'ordre de suspendre l'opération, parce qu'elle « aurait fait 150 victimes ». L'hypocrisie est à son comble !

De son côté, le régime iranien a durci sa position, annonçant qu'il ne se sentait plus lié par les clauses de l'accord sur le nucléaire limitant la production d'uranium enrichi. Il a mis en avant le fait que les autres signataires occidentaux de cet accord n'ont pris aucune disposition pour



contrebalancer le blocus US – ce qui est l'exacte vérité. Car en fin de compte, par delà les déclarations en faveur du maintien de l'accord sur le nucléaire et les « missions de médiation » – comme celle dont s'est chargé Macron –, les entreprises européennes ont quitté l'Iran. Les gouvernements n'ont pas levé son isolement financier et, comme le fait Macron, ils répètent aux dirigeants iraniens, qu'ils devraient accepter de renoncer à leur programme de missiles et qu'ils devraient arrêter de soutenir des groupes militaro politiques au Liban, ou le gouvernement de Bachar en Syrie... Bref, comme le souligne un expert de la région, il n'y a pas de divergence de fond avec les USA, seulement des divergences de « méthodes » pour parvenir aux mêmes objectifs.

Quelle position a été prise par Trump ?

Aux « médiateurs » européens auto-proclamés, il a démontré qu'ils n'avaient aucune prise sur lui ; pour preuve, l'arraisonnement exigé par Washington, au large de Gibraltar d'un pétrolier accusé de vouloir livrer du pétrole iranien à la Syrie, en faisant intervenir les forces militaires britanniques. Une manière d'anticiper les conséquences du Brexit qu'il appelle de ses vœux et de montrer que l'UE est « hors course ».

Qu'il ne faisait pas du changement de régime en Iran une condition à un « deal » qui porterait essentiellement sur un nouvel accord, bilatéral, sur la question du nucléaire, sur la question des missiles balistiques et sur l'arrêt de « l'expansionnisme iranien ». Cela rappelle ses négociations avec les dirigeants nord-coréens.

Mais en partisan du rapport de force pour faire plier son adversaire, il a aussi parlé d'une guerre « courte » et limitée, sans « intervention au sol » pour le moment, pour maintenir la pression sur Téhéran. Il sait que le régime iranien a de quoi « tenir » financièrement environ deux ans (avec ses réserves de change), même si cela sera très dur pour la population, et surtout, il engrange la « bonne nouvelle », à savoir que les cours du pétrole vont rester élevés et

que le pétrole US, tiré de l'exploitation des gaz de schiste, va pouvoir trouver davantage encore de « clients », inquiets de leur trop grande dépendance vis-à-vis du pétrole du Golfe.

La « leçon » donnée à Osaka

C'est dans ce contexte que s'est tenue la réunion du G20, au Japon. Au centre des discussions, la question de la guerre économique et commerciale entre les USA et la Chine. « L'économie chinoise s'effondre, ils veulent un accord » a fanfaronné Trump à son arrivée. En fait, les deux protagonistes sont obligés de parvenir à un accord, car les deux ont beaucoup à perdre dans le prolongement et l'approfondissement de cette crise. Dans cette « première manche », les dirigeants chinois ont été obligés de tenir compte du fait que Trump ne cédait pas devant leurs mesures de rétorsion, notamment en matière de taxation des importations des produits agricoles US. Ils sont également confrontés à une réalité : si les grandes entreprises US – et européennes – dépendent des entreprises de fabrication chinoises et du marché chinois, l'économie chinoise elle-même est encore très dépendante des marchés US et européens, et des importations de certains produits stratégiques, comme les micro-processeurs US.

Trump a aussi intérêt à sortir de cette phase de confrontation directe, car les inquiétudes qu'elle provoque ont des répercussions négatives pour d'importants secteurs économiques US.

Il est clair que Trump va poursuivre sa politique de provocations et de rapport de force.

Mais il est clair aussi que les travailleurs et les peuples qui en subissent les conséquences n'ont rien à gagner à « miser » sur les autres puissances impérialistes pour s'y opposer. C'est bien le système capitaliste impérialiste qu'il faut abattre. ★

1- Les chiffres varient de 20 à 35 %, chiffres avancés par l'agence US (AIE) qui a tout intérêt à dramatiser l'importance du trafic, pour insister sur la « menace iranienne ».

Turquie : élections municipales à Istanbul

Le début de la fin pour le régime d'un seul homme !

Les élections locales se sont tenues en Turquie le 31 mars. Le gouvernement néolibéral islamiste AKP cherchait à établir une dictature fasciste par ces élections, mais il a perdu le contrôle d'une partie significative des grandes villes. La détérioration graduelle du pouvoir de l'AKP n'est pas un élément nouveau (...)

Après avoir rappelé les éléments qui montrent que le pouvoir d'Erdoğan et ses déboires électoraux ont commencé dès 2015, l'article poursuit :

Le gouvernement, qui contrôle 95 % des médias, a commencé une campagne de diffamation et a eu recours à la fraude électorale. Mais ceci a échoué à cause du ressentiment croissant et de la résistance du peuple contre l'AKP qui a rendu la vie économique et sociale insupportable pour les citoyens, résultat de son autoritarisme croissant, du coût de la vie, du chômage et de la pauvreté. Au premier tour des élections en mars, deux mois auparavant, la différence entre l'AKP et le candidat victorieux du CHP était de 13 500 voix ; au second tour de l'élection, en juin, le CHP a gagné avec une marge de plus de 800 000 voix.

Après la période électorale retardée, la règle d'un seul homme de l'AKP, son rôle dans la crise économique, l'illégalité généralisée, l'intimidation, et les pertes électorales qu'il a subies lors des élections locales suscitent de plus en plus de doutes quant à la capacité de l'AKP à gouverner.

Les pertes subies par l'AKP et son partenaire de coalition, le MHP, lors des élections locales ont conduit à des débats internes au sein de l'AKP. Ces débats internes se sont maintenant mués en critiques envers d'autres éléments du gouvernement de l'AKP et d'Erdoğan lui-même. Une possibilité qui est maintenant largement discutée au sein des groupes de pression est qu'il va y avoir plus de 50 députés du gouvernement qui vont former des partis d'opposition d'ici l'automne.

Directement au sein de l'AKP, il y a des discussions et des attentes que cette situation va réduire la majorité de l'AKP au sein du parlement et permettre de revenir à un système parlementaire en changeant la constitution.

Les peuples de Turquie sont pleins d'espoir et enthousiastes après avoir donné au régime d'un seul homme d'Erdoğan un sérieux coup. La nuit des élections, il y a eu de joyeuses

célébrations, pas seulement à Istanbul mais dans beaucoup d'autres villes du pays.

Maintenant que les travailleurs ont obtenu un résultat positif, ils croient davantage en ce qu'ils peuvent accomplir. Et maintenant qu'ils croient en leur propre pouvoir, ils doivent faire face à deux questions biaisées. Premièrement, ils (les dirigeants de l'AKP) souffrent d'une lourde défaite et ont perdu la supériorité morale, il n'y a pas de signes de sortie de la crise économique, crise qu'ils tenteront de faire supporter aux travailleurs et qui les fera détester davantage, ce qui conduira à une chute du pouvoir mais, aujourd'hui, le régime d'un seul homme continue à contrôler l'appareil d'Etat. Il a été défait mais n'est pas tombé et il est devenu un canard boiteux, mais l'AKP qui continue à avoir de forts soutiens de la part de certains secteurs de la société est susceptible de commencer son assaut dans le cadre de son remaniement. Pour repousser l'assaut et faire de leur chute une réalité, intensifier la résistance est une absolue nécessité. Deuxième point, dans le but de bloquer et de repousser la politique régressive de l'AKP, l'opposition bourgeoise (dominante) a été soute-

nue par les socialistes et cette opposition a gagné l'élection grâce au soutien de la population ; mais elle a immédiatement fait des appels à la réconciliation avec Erdoğan. En gagnant l'élection cette opposition a considéré que c'était la fin des politiques régressives et, effrayée de la montée de la lutte des masses travailleuses et opprimées, est donc encline à suivre une ligne politique de réconciliation et de conciliation qui se contentera de petites victoires.

Ces deux questions à l'ordre du jour obligent en tout état de cause les travailleurs à accroître la résistance contre les politiques régressives, incluant la résistance au compromis (avec le pouvoir actuel). Il est clair que cela va déterminer le développement de la lutte de classe en ciblant les relations de dépendances impérialistes et l'hégémonie du capital financier. A mesure que la lutte démocratique se développe, le peuple rejette le système qui cherche à faire payer les travailleurs pour les pertes de la crise financière et cela va déterminer le développement de cette lutte en cours. ★

EMEP - Parti du travail

Traduit de l'anglais par nos soins

Tunisie

Mobilisation citoyenne contre l'ALECA

Les camarades du Parti du travail de Tunisie ont répondu à notre demande d'information sur la mobilisation en cours dans leur pays contre l'ALECA. Membre de la coordination nationale et de l'association ARES qui conduisent la mobilisation, voici ce qu'ils nous en disent.

Jusqu'à un certain temps, les questions d'ordre économique ne suscitaient guère l'intérêt du commun des mortels en Tunisie ; elles étaient plutôt considérées comme une affaire d'experts ou tout au plus de quelques intellectuels qui savaient jongler avec les chiffres. Mais l'année 2018 a été marquée par un changement significatif à ce niveau. Dans tous les coins du pays, des débats, des séminaires ont été organisés pour débattre justement de l'ALECA, acronyme obscur au départ, devenu très vite ensuite une cible à abattre.

L'ALECA, c'est l'« Accord de Libre Echange Complet et Approfondi » que la Tunisie devait signer à l'horizon 2019 avec l'Union européenne. Du 29 avril dernier jusqu'au 4 mai devaient se tenir en Tunisie le 4^e round des négociations pour aboutir

à la signature de l'accord. L'Union européenne tenait à ce que le dossier soit clos avant les élections du 26 mai, de peur qu'une victoire du populisme d'extrême droite ne remette en cause tout le processus ; pour la coalition de droite au pouvoir en Tunisie, la signature de l'accord devait lui ouvrir les portes de nouveaux crédits qui lui permettraient de survivre jusqu'aux élections générales prévues pour les mois d'octobre et novembre et, pourquoi pas, de les remporter malgré une gestion catastrophique des affaires du pays durant le mandat écoulé.

(...) Une association, ARES (Association de Recherches Economique et Sociale), fondée il y a deux ans par des militants de gauche et qui s'est proposé, entre autres, de mener une campagne de vulgarisation des concepts économiques, s'est mise à la pointe de ce combat. Des dizaines de conférences ont été données, des débats organisés dans tous les coins du pays en partenariat avec de nombreuses associations de la société civile et des partis politiques pour attirer l'attention d'un large public ciblé sur les dangers d'un tel accord.

En effet, contrairement à l'Accord de

Partenariat signé en 1995 et qui ne concernait que le secteur industriel (et qui a causé la fermeture de quelques dix mille petites et moyennes entreprises et la mise au chômage de plus de 300 mille ouvriers), l'ALECA est un accord complet, c'est-à-dire qui touche à tous les secteurs de l'économie. (...) L'accord donnant le droit aux entreprises européennes et aux multinationales de s'installer et d'investir librement en Tunisie, sans aucune contrainte ni limitation, et même de profiter de tout avantage accordé par l'Etat tunisien aux investisseurs locaux.

Pour les experts, les choses sont telles qu'il n'est même plus permis de parler de « dangers » que cet accord pourrait engendrer sur l'économie tunisienne, car il s'agit bel et bien de mettre celle-ci, et par conséquent le pays, dans une situation de dépendance totale vis-à-vis des pays européens. Certains affirment que cet accord n'est comparable qu'avec le Traité du Bardo, imposé le 12 mai 1881 au Bey de Tunis et établissant le « protectorat » français sur tout le pays.

Du coup, la lutte contre la signature de l'ALECA est sortie des cercles res-

treints d'intellectuels ou de personnes averties pour devenir une question d'opinion publique. Le 30 avril, parallèlement aux négociations officielles menées en commissions entre les deux parties à la Cité de la Culture à Tunis, une assemblée citoyenne s'organisait à quelques centaines de mètres pour dénoncer la position officielle et débattre des meilleurs moyens de s'y opposer. Quelque 70 partis, associations et organisations sociales et populaires, dont la très puissante centrale syndicale UGTT y prenaient part. Par ailleurs, les militants de « Bloque/ALECA », une coalition d'associations de jeunes contre l'ALECA ont fait irruption à la Cité de la Culture et empêché la poursuite des travaux des commissions.

A la fin de ses travaux, l'Assemblée Citoyenne a publié un texte, « la Déclaration de Tunis pour l'arrêt des négociations relatives à l'ALECA entre la Tunisie et l'Union Européenne » qui a depuis récolté des milliers de signatures d'associations et de citoyens, et a mis sur pied une Coordination nationale pour s'opposer à la signature de cet accord, faisant de cette bataille une question de souveraineté nationale. ★

Une délégation de la CGT-B (Burkina Faso) invitée par l'UD CGT 94

Du 13 au 21 juin, l'Union départementale CGT du Val-de-Marne a organisé une semaine internationale avec des représentants des syndicats de Cuba (STC), de Grèce (PAME) affiliés à la FSM et des représentants de la CGT-B (qui n'est ni affiliée à la FSM, ni à la CSI).

La délégation de la CGT-B, en butte à des questions de visas, n'a malheureusement pas pu participer à la journée du 17 juin, consacrée aux échanges entre les militants de la CGT et les membres des délégations étrangères. Elle a cependant pu participer à une réunion avec le « Collectif migrants du 94 », avec ses animateurs, les membres du bureau de l'UD et quelque 80 ex-travailleurs sans papiers des différentes entreprises où, il y a quelques mois encore (Rungis, STLG, Event-Thaï...), ils étaient en grève pour leur titre de séjour.

Les camarades burkinabé ont expliqué comment la CGT-B s'est construite en tant que centrale syndicale de lutte de classe révolutionnaire et les combats qu'elle a menés pour défendre les intérêts des travailleurs et des masses populaires du Burkina Faso, notamment lors de l'assassinat du journaliste Norbert Zongo en décembre 1998. Une large riposte populaire, de masse contre ce « crime de sang » qui a puissamment contribué à faire mûrir le mouvement qui allait chasser Blaise Compaoré du pouvoir en 2014.

En plus des rencontres avec la direction de l'UD 94 et des autres délégations étrangères, la délégation de la CGT-B participera à d'autres rencontres comme avec l'UL de Massy (91) qui, depuis longtemps, a tissé des liens avec la centrale ou avec ceux de l'UL CGT de Bonneuil (94) qui, à l'occasion de la dernière journée d'un stage de formation « niveau I », leur laissera la parole pour expliquer à nouveau l'histoire de leur confédération, ses objectifs et la manière dont elle travaille. Une journée qui, comme à Massy, sera ponctuée par un barbecue où Monsieur le Maire de Bonneuil, qui s'était investi pour l'obtention des visas, sera de la partie.

A l'issue de cette semaine, avant leur retour, notre journal a pu leur poser quelques questions sur la situation au Burkina.

Au Mali, mais aussi au Burkina Faso, on assiste à une recrudescence des actes terroristes, pouvez-vous nous en dire plus ?

Derrière ces actes terroristes, il faut voir les menées des impérialistes, notamment français et américains qui cherchent à contrôler ces vastes régions du Sahel pour assurer leurs réserves de matières premières. Ils travaillent à entretenir les divisions entre les populations pour mieux les contrôler. Dernièrement, le conseil des ministres vient d'acter la présence de traces de pétrole et de diamant dans cette région du Burkina Faso. L'impérialisme français a des bases militaires et l'impérialisme US a des bases d'écoute, d'espionnage.

Il faut aussi dénoncer leurs valets locaux, les anciens de Blaise Compaoré, qui sont toujours là et qui, en leur temps, ont tous soutenu les terroristes et leur ont offert notre pays comme base arrière pour attaquer le Mali et le Niger. La CGT-B s'est toujours élevée contre ces connivences et ces pratiques en disant que c'était dangereux et irresponsable de faire alliance avec ces groupes terroristes. Aujourd'hui, nous sommes sur cette même ligne. Hier, les groupes terroristes revendiquaient leurs actions criminelles, maintenant ces actes ne sont plus revendiqués. Et l'extrême pauvreté dans le pays pousse des jeunes dans les bras d'organisations islamistes comme celle de Maloum Ibrahim Dicko qui sévit dans le nord, qui non seulement possède une radio, investit dans le social et essaye de faire croire aux populations locales qu'il peut les sortir de leur misère.

C'est aussi dans ce contexte qu'il faut replacer l'assassinat des 2 militants de l'ODJ (Organisation Démocratique de la Jeunesse) qui vient d'avoir lieu. Déjà, en 2014, 7 militants de l'ODJ avaient été assassinés. L'ODJ est connue pour sa dénonciation de la corruption à tous les niveaux. Ces jeunes se battent pour que l'exploitation de l'or puisse profiter aux populations locales, contre ceux qui veulent en faire leur business exclusif. Depuis 2015 jusqu'à aujourd'hui, on recense 283 attaques terroristes qui ont fait 524 tués et 308 blessés et 83 personnes enlevées. 1 933

écoles sont fermées. 326 152 enfants sont privés d'enseignement et 9 042 enseignants sont au chômage.

Et sur le plan social ?

Dernièrement, il a fallu ferrailer pour contrer le gouvernement qui voulait, en jouant sur les différences d'approches entre les organisations syndicales qui composent l'Union action syndicale (UAS), faire passer sa réforme de la rémunération de la fonction publique. De la même façon, il a fallu se battre pour empêcher que le gouvernement ne revienne sur des acquis arrachés dans la foulée de la chute de Blaise Compaoré, comme celui sur l'abolition des zones rouges pour nous empêcher de marcher jusqu'aux ministères ou celui des sit-in où le temps d'un débrayage les salariés restent sur place dans leur service. Le BIT a dit qu'il fallait revenir sur l'interdiction des sit-in. Le patronat a répondu : « Jamais » ! Mais la CGT-B se renforce et poursuit sa ligne de rassemblement le plus large des travailleurs et des populations, notamment à travers l'UAS ou dans le cadre du Collectif contre la vie chère (CCLVC) qui regroupe des travailleurs, des paysans, des étudiants, des femmes.... D'un point de vue organisationnel, nous nous renforçons également puisque nous venons d'intégrer au niveau de la confédération un nouveau syndicat et que cinq autres rentrent dans le collectif CGT-B. ★

Un film à voir

« Sur les traces de Mamani Abdoulaye », militant anticolonialiste nigérien

Dans le cadre de ses « Mardis du cinéma », l'Afaspa (Association française d'amitié et de solidarité avec les peuples d'Afrique) projetait le 18 juin le film « Sur les traces de Mamani Abdoulaye » réalisé par sa fille Amina Abdoulaye Mamany. Un film en hommage à son père mais surtout au militant anticolonialiste que fut Mamani Abdoulaye, un des dirigeants du parti Sawaba du Niger. Le parti Sawaba est né d'une scission du RDA - Rassemblement démocratique africain. Fondé par F. Houphouët-Boigny en 1946, le RDA rassemble alors des organisations africaines anticolonialistes. Mais dans les années 50, il apporte son soutien à la loi-cadre Defferre de 1957 qui, sous couvert d'autonomie, vise à maintenir les pays africains dans le giron français puis lors du référendum de septembre 1958 qui vise à faire avaliser la constitution de la Ve République et la création de la

Communauté française, il appelle ses organisations à voter « oui ». Plusieurs d'entre elles refusent et se prononcent pour l'indépendance. C'est ce que fit le Sawaba au Niger. Aux élections territoriales de 1957, il l'emporte avec 41 sièges contre 19 au PPN affilié au RDA et prend la direction du premier gouvernement autonome du Niger. Abdoulaye Mamani en fait partie. En septembre 1958, le parti Sawaba fait campagne pour le « non ». Pour l'impérialisme français, une victoire du « non » est inconcevable dans un territoire particulièrement déterminant pour lui au moment où il développe son programme pour se doter de la bombe atomique. Le Niger détient en effet d'importantes réserves d'uranium, toujours exploitées aujourd'hui par la France (Orano, ex-Areva) mais aussi la Chine. Des renforts de troupes aéroportées sont envoyées au Niger avec pour objectif principal l'anéan-

tissement du Conseil de gouvernement nigérien, dirigé par le parti Sawaba, en usant de pressions, de la corruption et de la répression pour que le « oui » l'emporte. La victoire du « oui » acquise, la « démocratie du parti unique » est instaurée au Niger et une féroce répression s'abat sur le parti Sawaba qui est interdit. Ses militants engagent une lutte de guérilla, ils sont réprimés, exterminés. Mamani échappe à la répression et gagne Alger où il poursuit la lutte. Il restera 14 ans en exil. De retour au pays, en 1974, il est de nouveau arrêté et emprisonné jusqu'en 1980. Mais Mamani continuera son combat pour donner une voix au peuple nigérien, à sa lutte contre la domination et l'oppression coloniale à travers ses romans, dont le plus célèbre « Sarraounia » (1), met en scène une reine africaine du sud Niger qui mena la résistance contre les troupes coloniales.

Comme l'UPC au Cameroun qui fut soumis à une terrible répression pour assurer le maintien de la domination coloniale et la mise en place de la Françafrique, la même violence fut utilisée au Niger contre le parti Sawaba et le peuple nigérien ; mais, absence de documents, manque de références, défaut de témoignages, le silence reste entier jusqu'à aujourd'hui. Un pan d'histoire coloniale méconnue, que l'impérialisme français s'est acharné à étouffer avec succès puisque la plupart des militants anticolonialistes présents à cette projection la découvraient. Ce film c'est sa voix, celle de ses compagnons et camarades, il a été un de ces militants qui n'ont jamais cédé et ont écrit l'histoire de la décolonisation de l'Afrique. Un film à découvrir et à faire connaître. ★

1- Sarraounia, Col. Encre noires, Ed. L'Harmattan. Le réalisateur mauritanien Med Hondo en tirera un grand film épique en 1986.